

8 Résultats, diplômes, insertion

8.1	Le diplôme national du brevet	226
8.2	La réussite au diplôme national du brevet par sexe, âge, catégorie sociale	228
8.3	Le baccalauréat : nombre de bacheliers par série	230
8.4	La réussite au baccalauréat par sexe, âge, catégorie sociale	232
8.5	La proportion de bacheliers dans une génération	234
8.6	Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel du second degré	236
8.7	Les diplômes de BTS : présentation générale	238
8.8	Les diplômes de BTS	240
8.9	Les diplômes de DUT	242
8.10	La réussite en IUT	244
8.11	Les diplômes universitaires	246
8.12	Les diplômes universitaires : évolution	248
8.13	La réussite en troisième année de cursus licence	250
8.14	Les diplômés des écoles d'ingénieurs et de commerce	252
8.15	Les sorties du système éducatif	254
8.16	L'emploi à la sortie du lycée au 1 ^{er} février 2006	256
8.17	L'emploi des sortants d'apprentissage au 1 ^{er} février 2006	258
8.18	La situation professionnelle quelques années après la fin de la formation initiale	260
8.19	La validation des acquis de l'expérience (enseignement professionnel et technologique) : évolution	262
8.20	La validation des acquis professionnels et de l'expérience (enseignement supérieur)	264
8.21	L'évaluation bilan des compétences en histoire, géographie et éducation civique en fin d'école	266
8.22	L'évaluation bilan des compétences en histoire, géographie et éducation civique en fin de collège	268
8.23	Les objectifs européens de Lisbonne	270

Présentation

Toutes séries confondues, 776 937 candidats se sont présentés à la session 2007 de l'examen du diplôme national du brevet en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer ; parmi eux, 634 565 ont été admis. Le taux de réussite global s'établit ainsi à 81,7 %, en forte progression par rapport à la session 2006 (+ 3 points). Pour la première fois, la barre des 80 % a été franchie.

La série collège, très largement majoritaire, représente 89 % des élèves présentés, la série technologique 5 % et la série professionnelle 6 %.

Le taux de succès diffère selon les séries : la série collège enregistre toujours le taux le plus élevé (82,3 %), devant la série technologique (80,5 %) et la série professionnelle (73,4 %). Les résultats de la série collège gagnent 3,2 points, de même que ceux de la série technologique. Seul le taux de la série professionnelle diminue très légèrement, de 0,3 point. Aussi, les écarts entre les séries s'accroissent-ils fortement, passant de 5,4 à 8,9 points.

Parmi les inscrits, les filles sont un peu plus nombreuses que les garçons dans la série collège (50,9 %), tandis que les garçons sont davantage représentés dans la série professionnelle (53,7 %) et surtout technologique (61,9 %). Dans la série collège, 85,5 % des filles et 79 % des garçons ont obtenu leur brevet lors de la session 2007. Cet écart en faveur des filles existe également dans la série technologique (4,3 points). Pour l'ensemble des séries, l'écart est de 6,1 points, en stabilité par rapport à l'an passé (6,3).

Les résultats restent également hétérogènes selon les académies, et des écarts important persistent lors de cette session : toutes séries confondues, le taux de réussite varie de 72,2 % dans l'académie de la Martinique à 86,8 % pour celle de Rennes.

Définitions

■ **Diplôme national du brevet.** Diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classes de quatrième et de troisième. Il comporte trois séries : la série collège, accessible aux élèves des classes de troisième des collèges ; les séries technologique et professionnelle, accessibles notamment aux élèves des lycées professionnels.

■ **Le taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des candidats présents à l'examen.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquête n° 61 auprès des inspections académiques, enquête rapide sur les résultats au DNB, DEPP, juillet 2007.

Le diplôme national du brevet

[1] Les résultats du diplôme national du brevet par académie – Session 2007

Académies	Collège		Technologique		Professionnel		Ensemble % d'admis
	Présentés	Admis	Présentés	Admis	Présentés	Admis	
Aix-Marseille	30 408	24 255	1 597	1 248	1 472	1 007	79,2
Amiens	21 005	16 683	1 041	872	520	414	79,6
Besançon	12 417	10 137	1 478	1 159	481	385	81,3
Bordeaux	29 907	25 670	1 982	1 652	3 196	2 536	85,1
Caen	15 320	12 742	1 988	1 525	708	514	82,0
Clermont-Ferrand	12 608	10 550	528	392	1 901	1 420	82,2
Corse	2 856	2 233	20	16	49	44	78,4
Créteil	48 033	37 349	385	306	4 099	2 875	77,2
Dijon	16 202	13 166	1 590	1 279	749	581	81,0
Grenoble	33 855	29 089	2 082	1 752	2 945	2 194	85,0
Lille	47 141	38 228	1 776	1 360	4 753	3 028	79,4
Limoges	6 299	5 526	702	572	383	225	85,6
Lyon	33 523	28 151	1 872	1 544	1 184	954	83,8
Montpellier	26 627	21 461	1 458	1 117	1 518	1 111	80,0
Nancy-Metz	25 100	20 065	3 027	2 401	1 371	918	79,3
Nantes	36 665	32 122	2 350	1 827	4 593	3 727	86,4
Nice	22 472	18 831	107	93	812	687	83,8
Orléans-Tours	26 452	21 563	2 175	1 748	1 533	1 103	80,9
Paris	19 677	16 356	163	130	1 209	895	82,6
Poitiers	16 298	13 497	1 780	1 521	1 702	1 240	82,2
Reims	13 848	11 139	1 860	1 466	1 165	838	79,7
Rennes	33 181	29 192	2 846	2 373	2 716	2 071	86,8
Rouen	21 070	17 314	1 618	1 351	898	636	81,8
Strasbourg	20 226	16 380	947	769	144	116	81,0
Toulouse	26 827	23 069	2 796	2 331	1 738	1 357	85,3
Versailles	64 197	52 133	1 299	1 027	3 877	2 806	80,7
France métropolitaine	662 214	546 901	39 467	31 831	45 716	33 682	81,9
Guadeloupe	6 874	5 444	40	29	72	7	78,4
Guyane	2 827	2 349	253	170	32	17	81,5
Martinique	5 908	4 290	49	27	209	136	72,2
La Réunion	12 516	9 165	-	-	760	517	72,9
DOM	28 125	21 248	342	226	1 073	677	75,0
France métro. + DOM	690 339	568 149	39 809	32 057	46 789	34 359	81,7

[2] Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet par académie (France métropolitaine + DOM)

Académies	2001	Variation	2002	Variation	2003	Variation	2004	Variation	2005	Variation	2006	Variation	2007
Aix-Marseille	76,2	-1,9	74,3	1,9	76,2	-0,6	75,6	-0,8	74,8	-2,4	72,5	6,7	79,2
Amiens	74,0	0,5	74,5	0,8	75,3	0,2	75,5	0,3	75,8	0,0	75,8	3,8	79,6
Besançon	76,9	1,6	78,5	-2,2	76,3	2,8	79,1	0,8	79,9	-2,7	77,2	4,1	81,3
Bordeaux	78,3	0,8	79,1	-0,2	78,9	2,6	81,5	-0,8	80,7	3,1	83,8	1,3	85,1
Caen	77,5	2,8	80,3	-0,9	79,5	2,9	82,4	-2,2	80,2	0,6	80,7	1,3	82,0
Clermont-Ferrand	78,8	-2,1	76,7	-1,9	74,8	1,5	76,3	3,2	79,5	1,9	81,4	0,8	82,2
Corse	76,7	0,2	76,9	1,0	77,9	0,5	78,4	1,1	79,5	-7,0	72,5	5,9	78,4
Créteil	73,7	2,2	75,9	-0,5	75,5	-2,3	73,2	0,3	73,5	-0,3	73,2	4,0	77,2
Dijon	78,4	0,5	78,9	-2,1	76,8	2,2	79,0	-0,4	78,6	-1,3	77,2	3,8	81,0
Grenoble	81,1	-0,2	80,9	-1,1	79,9	2,4	82,3	1,2	83,5	-1,7	81,7	3,2	85,0
Lille	75,5	0,1	75,6	-0,2	75,4	1,2	76,6	4,6	81,2	-0,6	80,6	-1,2	79,4
Limoges	83,2	-1,4	81,8	-0,7	81,1	0,9	82,0	1,7	83,7	1,9	85,6	0,1	85,6
Lyon	79,2	1,4	80,6	0,1	80,7	2,5	83,2	-0,5	82,7	-2,2	80,5	3,2	83,8
Montpellier	79,5	-0,9	78,6	-0,2	78,4	-0,2	78,2	0,6	78,8	0,1	78,9	1,1	80,0
Nancy-Metz	78,3	0,9	79,2	0,7	79,9	1,0	80,9	-1,5	79,4	-1,4	78,0	1,3	79,3
Nantes	81,8	1,8	83,6	-0,9	82,7	2,2	84,9	-2,3	82,6	1,1	83,7	2,7	86,4
Nice	81,3	-0,7	80,6	1,0	81,6	-1,6	80,0	0,6	80,6	-0,6	80,0	3,9	83,8
Orléans-Tours	77,9	0,0	77,9	-2,0	75,9	3,9	79,8	-2,1	77,7	1,9	79,6	1,3	80,9
Paris	75,7	-1,6	74,1	1,8	76,0	-1,4	74,6	0,7	75,3	2,8	78,1	4,5	82,6
Poitiers	80,8	-0,7	80,1	-0,6	79,5	1,1	80,6	-1,0	79,6	1,9	81,5	0,7	82,2
Reims	77,0	0,3	77,3	-2,4	74,9	2,9	77,8	0,2	78,0	-3,6	74,3	5,3	79,7
Rennes	84,7	0,8	85,5	-0,6	84,9	1,4	86,3	-1,9	84,4	1,9	86,2	0,6	86,8
Rouen	78,4	-0,1	78,3	-0,6	77,7	0,5	78,2	0,3	78,5	-0,2	78,3	3,5	81,8
Strasbourg	76,7	2,1	78,8	-3,4	75,4	1,6	77,0	2,6	79,6	-2,7	76,8	4,2	81,0
Toulouse	81,2	-1,3	79,9	3,3	83,2	-0,9	82,3	0,2	82,5	-1,0	81,5	3,8	85,3
Versailles	75,4	1,7	77,1	-0,2	77,0	-0,5	76,5	0,8	77,3	-2,4	75,0	5,7	80,7
France métro.	78,2	0,4	78,6	-0,3	78,3	0,9	79,2	0,2	79,4	-0,4	79,0	2,9	81,9
Guadeloupe	64,9	0,7	65,6	2,2	67,7	4,6	72,3	-4,0	68,3	-3,5	64,8	13,6	78,4
Guyane	72,9	0,4	73,3	-2,5	70,8	6,1	76,9	-2,6	74,3	-1,5	72,8	8,7	81,5
Martinique	67,0	-0,9	66,1	-0,7	65,4	3,8	69,2	-3,7	65,5	-0,4	65,1	7,1	72,2
La Réunion	67,3	0,2	67,5	4,2	71,8	-6,0	65,8	6,3	72,1	-0,1	72,0	0,9	72,9
DOM	67,1	0,1	67,2	2,0	69,3	-0,2	69,1	0,8	69,9	-1,0	69,0	6,0	75,0
France métro. + DOM	77,8	0,4	78,2	-0,2	78,0	0,9	78,9	0,2	79,1	-0,4	78,7	3,0	81,7

Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, avec 788 100 candidats présents et 620 200 admis, le taux de réussite à la session 2006 au diplôme national du brevet est de 78,7 %. Après une nette amélioration entre les sessions 1995 et 2000 (plus de 4 points), le taux de succès plafonne, depuis, autour de 79 %.

Depuis onze ans, la série collège est toujours en tête : à la session 1995, la proportion de lauréats était égale à 75,3 %, loin devant les séries technologique (10 points de moins) et professionnelle (15 points de moins). Même si les écarts se réduisent à la session 2006 pour la série technologique (1,8 point de moins), ils persistent encore pour la série professionnelle (5,2 points de moins).

Comme les années passées, les filles réussissent davantage que les garçons à obtenir le diplôme national du brevet. C'est dans la série collège que les différences sont les plus importantes : près de 7 points d'écart, contre 3,1 points pour la série technologique. On note, en revanche, une moindre réussite des filles inscrites dans la série professionnelle (0,9 point de moins).

Les candidats de la série collège sont plus jeunes que ceux des deux autres séries : l'âge le plus fréquent est 15 ans ; il est de 16 ans, ou de 17 ans, dans les séries technologique ou professionnelle, ce qui s'explique par des parcours scolaires plus lents. Au sein de chaque série, les candidats les plus jeunes réussissent généralement le mieux.

Globalement, les enfants de cadres supérieurs ou d'agriculteurs ont de meilleurs taux de réussite (respectivement 92,2 % et 88,3 %) que ceux de professions intermédiaires (84,8 %) ou d'employés (78 %). Cependant, parmi les cadres supérieurs et les professions intermédiaires, les enfants d'enseignants ont des taux de réussite plus élevés que la moyenne de leur groupe. Les enfants d'ouvriers, de retraités ou de parents sans activité professionnelle comptent parmi ceux ayant les taux les plus faibles (72 % et moins).

Définitions

■ **Le taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents à l'examen.

■ **Présents.** Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2006, un candidat âgé de 15 ans est, par définition, né en 1991. Son âge réel à la session de juin peut aller de 14 ans et demi, s'il est né en décembre 1991, à 15 ans et demi, s'il est né en janvier 1991.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquête n° 61 auprès des inspections académiques, fichiers détaillés des candidats au DNB, DEPP, octobre 2006.

[1] Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet par sexe
(France métropolitaine + DOM)

Sessions		1987	1989	1992 (1)	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Série collège	Garçons			75,1				75,0	75,0	75,8	76,2	75,6
	Filles			77,8				82,0	81,9	82,8	82,9	82,4
	Ensemble			76,5	75,3	78,4	78,2	78,7	78,5	79,4	79,7	79,1
Série technologique	Garçons			66,2				77,2	76,7	75,6	76,1	76,2
	Filles			67,9				79,9	80,9	78,0	79,8	79,3
	Ensemble			66,8	65,2	73,4	75,0	78,1	78,2	76,4	77,5	77,3
Série professionnelle	Garçons			53,4				69,3	67,3	71,3	71,1	74,3
	Filles			54,6				70,3	69,7	73,1	72,3	73,4
	Ensemble			53,9	59,8	73,6	73,4	69,8	68,5	72,2	71,7	73,9
Total	Garçons	61,8	69,5	73,0				74,9	74,7	75,5	75,9	75,5
	Filles	63,4	71,4	76,3				81,4	81,2	82,1	82,3	81,8
	Ensemble			74,7	73,5	77,9	77,8	78,2	78,0	78,9	79,1	78,7

(1) Candidats scolarisés en France métropolitaine dans un établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale

[2] Répartition des lauréats au diplôme national du brevet et taux de réussite par âge
à la session 2006 (France métropolitaine + DOM)

	Série collège		Série technologique		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	réussite (%)
13 ans ou moins	807	96,9	-		-		807	96,9
14 ans	21 777	98,5	14	66,7	6	75,0	21 797	98,4
15 ans	429 593	90,3	4 974	88,5	1 458	87,4	436 025	90,2
16 ans	91 381	53,1	20 760	77,8	12 101	79,2	124 242	58,0
17 ans	10 230	36,7	7 090	72,7	13 360	72,6	30 680	54,8
18 ans	649	33,2	649	58,3	3 542	64,6	4 840	56,6
19 ans	98	37,1	95	52,2	668	57,5	861	53,5
20-24 ans	54	31,0	89	58,2	355	54,7	498	51,0
25 ans ou plus	52	43,3	164	77,4	202	74	418	69,1
Total	554 641	79,1	33 835	77,3	31 692	73,9	620 168	78,7

[3] Répartition des lauréats au diplôme national du brevet et taux de réussite par catégorie
socioprofessionnelle à la session 2006 (France métropolitaine + DOM)

	Série collège		Série technologique		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	14 903	89,2	1 705	83,3	649	81,9	17 257	88,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	50 910	81,7	3 079	79,7	2 519	78,6	56 508	81,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	127 616	92,5	1 918	82,9	1 835	82,4	131 369	92,2
dont professeurs et assimilés (1)	17 652	94,6	164	79,6	147	78,6	17 963	94,3
Professions intermédiaires	96 454	85,2	3 590	81,0	3 022	78,8	103 066	84,8
dont instituteurs et assimilés (2)	7 135	93,1	125	81,7	128	84,2	7 388	92,8
Employés	93 947	77,9	6 316	79,8	6 159	77,4	106 422	78,0
Ouvriers	117 479	70,9	11 471	76,4	9 439	73,6	138 389	71,5
Retraités	7 312	69,5	536	73,2	573	71,4	8 421	69,8
Autres personnes sans activité professionnelle	34 560	61,2	3 209	69,6	3 553	65,7	41 322	62,1
Indéterminé	11 460	64,0	2 011	71,2	3 943	67,3	17 414	65,5
Ensemble	554 641	79,1	33 835	77,3	31 692	73,9	620 168	78,7

(1) PCS : 34. (2) PCS : 42.

Présentation

Le nombre de lauréats de la session 2006 s'élève à 524 100 en France métropolitaine et dans les DOM. Il est en hausse de 3,4 % par rapport à 2005 (+ 17 400 bacheliers). Cette augmentation est à mettre en rapport avec la hausse des lauréats en filière générale (+ 3,8 %), plus particulièrement dans les séries scientifiques (+ 6,7 %) et littéraires (+ 2,7 %). La hausse des bacheliers professionnels est importante (+ 7,8 %), avec notamment + 9 % dans le secteur des services. Le nombre de bacheliers technologiques est stable (- 0,1 %).

Le taux de réussite de la session 2006 est supérieur à celui de 2005 (82,1 % contre 79,9 %) ainsi qu'à celui de toutes les sessions précédentes. Il a augmenté en 2006 dans les séries générales (+ 2,5 points) pour atteindre un niveau jamais atteint auparavant (86,6 %). Le taux de réussite au baccalauréat professionnel est supérieur à celui de 2005 (+ 2,7 points) ; c'est aussi le cas pour le baccalauréat technologique (77,3 % d'admis contre 76,2 % en 2005).

Aussi, la hausse du nombre de bacheliers par rapport à la session précédente est essentiellement due à l'augmentation conjuguée du nombre de candidats (+ 4 800 supplémentaires par rapport à 2005), et du taux de réussite (+ 2,1 points).

Sur la période 1995-2006, la répartition des bacheliers s'est modifiée en faveur des séries professionnelles (+ 49,9 % soit 33 500 lauréats de plus), et technologiques (+ 1,8 % soit 2 400 bacheliers supplémentaires), au détriment des séries générales (- 1,5 % soit 4 300 lauréats de moins). La progression du nombre de bacheliers professionnels provient plus particulièrement de la croissance des effectifs du secteur de la production (+ 76, %). Dans les séries technologiques, la hausse des bacheliers est forte en SMS (+ 49,7 %) et dans les séries agricoles où les effectifs en STAE et STPA ont plus que doublé entre 1995 et 2000 (pour légèrement décroître depuis). Au sein du baccalauréat général, ce sont les séries littéraires qui ont décliné avec en tout 28,9 % de lauréats en moins. À l'inverse, les effectifs de lauréats ont augmenté en ES et S (respectivement + 12,3 % et + 5 %).

À la session 2006, pour 100 bacheliers, on compte 54 généralistes, 27 technologiques et 19 professionnels, contre respectivement 58, 28 et 14 en 1995.

Définitions

■ **Le baccalauréat général** sanctionne une formation générale à dominante scientifique, économique et sociale ou littéraire. La dernière grande réforme du baccalauréat général a été définie en 1993 par le décret n° 93-1092 du 15 septembre 1993, qui a institué à partir de la session 1995, à la place des anciennes séries (A, B, C, D, E), les nouvelles séries ES (économique et sociale), L (littéraire) et S (scientifique) organisées autour d'un noyau cohérent de disciplines dominantes dans le cadre d'une formation générale.

■ **Le baccalauréat technologique** associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble. Créé en 1968, avec des bacheliers technologiques à partir de la session 1969, ce baccalauréat devait avoir une double finalité : principalement l'insertion professionnelle immédiate et secondairement la poursuite d'études supérieures. De même que pour le baccalauréat général, une importante rénovation des filières a été définie en 1993 et les anciennes séries (F, G et H) ont été réformées (sauf F11 et F11'). Les premiers bacheliers des nouvelles séries sont apparus à la session 1995. La série Hôtellerie a été créée en 1994 et fait partie du secteur tertiaire du baccalauréat technologique. Avant cette date, cette spécialité était sanctionnée par un diplôme de brevet de technicien.

■ **Le baccalauréat professionnel** sanctionne une formation plus concrète débouchant sur un métier. La finalité principale de ce diplôme est l'entrée dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures. Sa création en 1985 a répondu à un besoin croissant, exprimé par les entreprises, d'emplois qualifiés à ce niveau en même temps qu'il constituait une filière de poursuite d'études positive pour les jeunes titulaires d'un brevet d'études professionnelles ou d'un certificat d'aptitude professionnelle. Le diplôme est généralement préparé en deux ans dans les lycées professionnels par des élèves déjà titulaires du BEP. Il peut être préparé soit par la voie scolaire, soit par la voie de l'apprentissage, soit par la voie de la formation professionnelle continue. Pour s'y présenter, il faut soit avoir suivi la formation y conduisant, soit justifier de trois ans d'activité professionnelle dans un emploi de niveau V, en rapport avec la finalité de la spécialité postulée. Les premiers bacheliers professionnels sont apparus à la session 1987. Les séries agricoles du baccalauréat professionnel ont été créées en 1998 à partir d'anciens brevets de technicien délivrés par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, tout comme les séries STAE et STPA du baccalauréat technologique l'avaient été en 1995.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 04.07, 05.09, 06.16, 07.15.

– Tableaux statistiques, n° 6878, 6932, 6997, 7024 (général), 6879, 6933, 6998, 7025 (technologique), 6869, 6934, 6999, 7026 (professionnel).

Sources : Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2006.

[1] Évolution du nombre d'admis au baccalauréat de 1960 à 1990 (France métropolitaine)

Séries	1960	1970	1980	1985	1990
A (philosophie - lettres) (1)	23 344	64 502	40 391	46 704	63 727
B (économique et sociale)	191	11 304	31 521	40 381	60 092
C (mathématiques et sciences physiques)	17 061	21 443	32 658	33 516	56 812
D (math. et sciences de la nature) et D' (sciences agronomiques et techniques)	15 443	36 011	48 545	44 536	58 672
E (mathématiques et techniques)	3 248	5 447	5 823	5 427	7 910
Expérimental			831		
Total baccalauréat général	59 287	138 707	159 769	170 564	247 213
F (2)	-	11 081	26 612	33 179	41 948
G (3)	-	17 465	35 605	48 025	70 249
H (techniques informatiques)	-	54	443	1 282	424
Total baccalauréat technologique	-	28 600	62 660	82 486	112 621
Baccalauréat professionnel	-	-	-	-	24 116
Ensemble	59 287	167 307	222 429	253 050	383 950

- (1) La série A regroupe A1 (Lettres - mathématiques), A2 (Lettres - langues) et A3 (Lettres - arts).
- (2) Les séries F sont F1A (Génie mécanique, option productique mécanique), F1B (option systèmes motorisés), F1C (option structures métalliques), F1D (option bois et matériaux associés), F1E (option matériaux souples), F2 (Électronique), F3 (Électrotechnique), F4 (Génie civil, bâtiments et travaux publics), F5 (Physique), F6 (Chimie), F7 (Sciences biologiques, option biochimie), F7' (Sciences biologiques, option biologie), F8 (Sciences médico-sociales), F9 (Énergie et équipement), F10A (Microtechniques option appareillage), F10B (Microtechniques option optique), F11 (Musique option instrument), F11' (Musique option danse), F12 (Arts appliqués).
- (3) La série G regroupe G1 (Techniques administratives), G2 (Techniques quantitatives de gestion) et G3 (Techniques commerciales).

[2] Évolution du nombre d'admis au baccalauréat de 1995 à 2006 (France métropolitaine en 1995, France métropolitaine + DOM de 1995 à 2006)

Séries 1995	France métró.	France métropolitaine + DOM							2006	
	1995	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Effectifs	% filles
L (littéraire)	69 490	71 460	59 642	56 673	50 320	51 893	49 418	49 434	50 792	81,5
ES (économique et sociale)	74 961	76 555	75 299	75 459	78 967	81 068	81 494	86 201	85 965	64,0
S (scientifique)	136 553	139 031	136 214	126 653	128 905	135 374	130 225	136 877	146 031	46,2
Total baccalauréat général (1)	281 004	287 046	271 155	258 785	258 192	268 335	261 137	272 512	282 788	57,9
STI (sciences et technologies industrielles)	34 429	35 217	36 940	35 737	33 906	35 271	36 427	34 567	33 475	9,2
STL (sciences et technologies de laboratoire)	4 802	4 840	6 327	6 080	5 950	5 794	6 491	6 426	6 515	57,0
F10B (génie optique)	32	32								
STT (sciences et technologies tertiaires)	76 373	78 894	82 221	78 369	75 837	76 098	74 312	73 565	73 730	61,5
SMS (sciences médico-sociales)	12 969	13 337	18 469	19 164	18 042	17 836	18 254	18 689	19 967	95,5
Hôtellerie	2 269	2 284	2 623	2 666	2 509	2 417	2 305	2 201	2 062	44,6
Séries agricoles STAE et STPA	2 229	2 247	5 828	5 529	5 388	5 146	5 238	5 107	4 686	32,6
Autres séries technologiques	1 395	1 416	370	399	351	237	250	273	272	62,9
Total baccalauréat technologique (2)	134 498	138 267	152 778	147 944	141 983	142 799	143 277	140 828	140 707	52,5
Secteur de la production	25 592	26 218	42 029	42 034	42 460	42 469	42 831	43 586	46 388	11,0
Secteur des services	39 560	40 878	50 588	50 465	51 119	49 068	51 127	49 682	54 174	68,9
Total baccalauréat professionnel	65 152	67 096	92 617	92 499	93 579	91 537	93 958	93 268	100 562	42,2
Ensemble	480 654	492 409	516 550	499 228	493 755	502 671	498 372	506 608	524 057	53,4

- (1) La correspondance avec les anciennes séries du baccalauréat général est la suivante : L (littéraire) : A1, A2, A3. ES (économique et sociale) : B. S (scientifique) : C, D, D', E.
- (2) La correspondance avec les anciennes séries du baccalauréat technologique est la suivante : STI (sciences et technologies industrielles) : F1A à F1E, F2 à F4, F9, F10A, ainsi que F10B et F12 à partir de 1999. STL (sciences et technologies de laboratoire) : F5, F6, F7, F7'. F10B (génie optique, série comptée en STI à partir de 1999), F11 (musique, option danse). F11' (musique, option instrument). F12 (arts appliqués). STT (sciences et technologies tertiaires) : G, H. SMS (sciences médico-sociales) : F8. STAE (sciences et techniques de l'agriculture et de l'environnement). STPA (sciences et techniques du produit agroalimentaire). La ligne Autres séries technologiques regroupe F11, F11' et, jusqu'en 1998, F12 (comptée en STI à partir de 1999).

Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, avec 638 700 candidats présents et 524 100 admis, le taux de réussite au baccalauréat 2006 est de 82,1 % [1]. Ce taux est supérieur à tous ceux des sessions précédentes, il dépasse celui de l'année précédente de 2,1 points.

Le taux de réussite au baccalauréat général est en hausse (+ 2,5 points, soit 86,6 % de reçus), ainsi qu'au baccalauréat technologique (+ 1,1 point), et professionnel (+ 2,7 points), où la réussite atteint le même niveau avec 77,3 % de reçus dans ces deux types de baccalauréat.

Tous baccalauréats confondus, les filles réussissent mieux que les garçons (83,7 % contre 80,2 %). C'est aussi le cas dans chaque série au sein de chaque baccalauréat. L'écart des taux de réussite entre les sexes continue de s'amenuiser depuis 2002 (3,6 points en 2006 contre 5,2). Cette année à nouveau, l'écart favorable aux filles est le plus prononcé au baccalauréat technologique (79,7 % contre 74,8 %). L'écart de leur réussite comparée à celle de leurs pairs se creuse, passant de 4 points à 4,9 points entre 2005 et 2006. C'est aussi le cas au baccalauréat professionnel, où cet écart passe de 1,8 point en 2005 à 3,2 points cette année. En revanche, au baccalauréat général, bien qu'il reste important dans la série scientifique (4,3 points en faveur des filles), l'écart en faveur des filles s'amenuise à cette session pour atteindre seulement 1,1 point.

En raison de la durée de leur formation, les bacheliers professionnels sont plus âgés que les autres bacheliers [2]. L'âge le plus fréquent est 18 ans pour un bachelier général, 19 ans pour un bachelier technologique et 20 ans pour un bachelier professionnel. Au sein de chaque série, les candidats les plus jeunes réussissent le mieux.

Le taux de réussite des enfants issus des milieux de cadres et professions intellectuelles supérieures est le plus élevé, suivi de près par celui des enfants d'agriculteurs exploitants, qui est même en tête pour les baccalauréats technologique et professionnel [3]. Le taux de réussite est sensiblement moins élevé, quelle que soit la série du baccalauréat, parmi les élèves des milieux ouvriers, retraités et autres personnes sans activité professionnelle. Au baccalauréat général, l'écart entre le taux de réussite des enfants des cadres et professions intellectuelles supérieures et des ouvriers est maximal mais s'amenuise (10,6 points en 2006 contre 11,3 points l'année dernière) ; à l'inverse, il est minimal au baccalauréat professionnel et stable depuis la session précédente (3,9 points en 2005 comme en 2006).

Définitions

■ **Taux de réussite.** Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents.

■ **Présents.** Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2006, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1988. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1988, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1988.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 04.07, 05.09, 06.16, 07.15.

– Tableaux statistiques, n° 6878, 6932, 6997, 7024 (général), 6879, 6933, 6998, 7025 (technologique), 6869, 6934, 6999, 7026 (professionnel).

Sources : Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2006.

[1] Évolution du taux de réussite au baccalauréat par sexe (France métropolitaine + DOM)

	1970	1980	1985	1990	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Baccalauréat général														
Garçons	...	64,5	66,2	73,9	73,9	76,5	75,6	77,4	76,4	77,5	81,0	79,9	82,1	85,9
Filles	...	66,9	68,9	76,6	76,0	81,2	80,5	81,8	81,6	82,3	85,6	84,4	85,5	87,0
Ensemble	69,0	65,9	67,8	75,4	75,1	79,2	78,4	79,9	79,4	80,3	83,7	82,5	84,1	86,6
Baccalauréat technologique														
Garçons	...	57,9	65,0	68,5	71,8	75,7	74,5	76,2	75,2	73,8	74,5	75,3	74,2	74,8
Filles	...	60,2	65,8	68,3	79,3	83,3	82,5	81,9	80,8	79,8	78,9	78,5	78,2	79,7
Ensemble	57,7	59,2	65,4	68,4	75,5	79,5	78,5	79,1	78,1	76,8	76,7	76,9	76,2	77,3
Baccalauréat professionnel														
Garçons				73,6	70,4	74,4	76,6	78,2	76,7	75,2	75,2	75,6	73,9	76,0
Filles				75,3	75,3	79,8	79,3	80,5	78,5	78,6	76,8	78,7	75,7	79,2
Ensemble				74,3	72,7	76,7	77,7	79,1	77,5	76,6	75,9	76,9	74,7	77,3
Total														
Garçons	...	62,5	65,6	72,1	72,7	75,8	75,5	77,2	76,1	75,8	77,6	77,4	77,7	80,2
Filles	...	64,9	68,2	73,9	76,8	81,6	80,9	81,6	80,9	81,0	82,3	81,8	81,9	83,7
Ensemble	67,2	63,9	67,2	73,1	74,9	78,9	78,3	79,5	78,6	78,6	80,1	79,7	79,9	82,1

[2] Répartition des bacheliers et taux de réussite en 2006 par âge (France métropolitaine + DOM)

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	494	97,2	22	100,0	4	100,0	520	97,4
17 ans	15 299	96,3	892	90,2	5	83,3	16 196	96,0
18 ans	186 091	91,6	47 250	85,7	428	84,9	233 769	90,3
19 ans	61 147	78,4	54 406	77,4	23 321	87,1	138 874	79,3
20 ans	16 079	71,3	27 565	71,4	40 484	79,1	84 128	74,9
21 ans	2 792	61,0	7 947	65,6	20 974	72,9	31 713	69,7
22 ans	571	50,4	1 834	59,6	7 258	67,5	9 663	64,6
23 ans	153	40,2	407	48,6	2 442	62,1	3 002	58,3
24 ans	62	38,3	143	45,7	1 221	62,3	1 426	58,6
25-29 ans	56	30,4	122	37,9	2 128	67,5	2 306	63,1
30 ans ou plus	44	26,8	119	53,6	2 297	77,5	2 460	73,5
Ensemble	282 788	86,6	140 707	77,3	100 562	77,3	524 057	82,1

[3] Répartition des bacheliers et taux de réussite en 2006 par catégorie socioprofessionnelle (France métropolitaine + DOM)

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	7 108	90,3	4 380	85,7	4 255	85,2	15 743	87,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	25 320	86,5	12 878	79,9	9 232	79,8	47 430	83,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	98 452	91,7	20 525	81,5	7 863	81,3	126 840	89,2
dont professeurs et assimilés (1)	14 345	93,1	2 215	79,9	479	79,7	17 039	90,7
Professions intermédiaires	50 293	87,5	23 943	79,7	9 795	79,8	84 031	84,2
dont instituteurs et assimilés (2)	5 735	90,9	1 203	83,3	455	82,9	7 393	89,1
Employés	40 176	84,3	26 496	77,4	16 264	79,4	82 936	81,0
Ouvriers	33 898	81,1	31 167	75,7	27 082	77,4	92 147	78,1
Retraités	5 104	82,3	3 795	72,7	3 841	72,5	12 740	76,2
Autres personnes sans activité professionnelle	16 072	78,0	12 657	71,4	8 475	70,1	37 204	73,8
Indéterminé	6 365	74,8	4 866	68,0	13 755	73,8	24 986	72,9
Ensemble	282 788	86,6	140 707	77,3	100 562	77,3	524 057	82,1

(1) PCS : 34. (2) PCS : 42.

Présentation

Compte tenu de la structure par âge de la population, les résultats de la session 2006 conduisent, pour la France métropolitaine, à une proportion de 64,3 % de bacheliers dans une génération : 34,8 % dans une série générale, 17,2 % dans une série technologique et 12,3 % dans une série professionnelle [1].

Depuis 1985, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a doublé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné 34,9 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux, ainsi que l'essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2005, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé 1995, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 % ; le taux de 2006 se démarque avec 64,3 %. L'écart entre filles et garçons reste élevé : voisin de 12 points entre 1998 et 2000, supérieur à 13 en 2001-2002, il est de 11 points en 2006 [2]. L'élévation de la proportion en 2006 est donc davantage due à la hausse de la réussite des garçons qu'à celle des filles.

Par ailleurs, les disparités géographiques d'obtention du baccalauréat ont évolué. L'opposition Nord-Sud, sensible en 1975, prévalait encore au milieu des années 1980. Depuis, si l'on répartit les candidats selon leur lieu de résidence (cf. infra), la Bretagne s'est progressivement installée en tête des régions les plus diplômées, avec plus de 70 % de jeunes bacheliers dans l'académie de Rennes, devant les académies de Grenoble, Versailles, Paris et Nantes [3]. À l'opposé, les académies de Lille, Amiens, Montpellier et Strasbourg figurent en-deçà de la moyenne nationale. Le classement selon le lieu de scolarisation est différent, notamment pour les académies d'Île-de-France, où les flux migratoires de candidats sont importants.

En termes de taux de réussite, les académies de Rennes et Grenoble obtiennent les meilleurs résultats en 2006 tous baccalauréats confondus (respectivement 87,9 % et 87 %), et dans les séries générales (respectivement 90,8 % et 91 %). Pour le baccalauréat technologique, le plus fort taux revient à Rennes avec 85 % (suivi de Nantes avec 84,3 %). C'est aussi le cas pour le baccalauréat professionnel, où la réussite à Rennes atteint 84,6 % (vient ensuite Strasbourg avec 83,9 % de reçus).

Définitions

■ **Taux de réussite.** Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2006, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1988. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1988, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1988.

■ **Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat.** Il s'agit de la proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge. Les âges pris en compte dans le calcul ne sont pas les mêmes pour les séries générales et technologiques que pour les séries professionnelles, compte tenu pour ces dernières d'une scolarité décalée d'un an et d'une répartition par âge assez différente, notamment aux âges élevés. Les calculs ont été faits en utilisant les séries démographiques de l'INSEE qui intègrent les résultats des enquêtes annuelles du recensement (mises en place en 2004) et figurant dans la base en vigueur fin mai 2007.

Pour les résultats par académie, on rapporte habituellement les candidats **scolarisés** dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie (colonnes [b] du tableau 2). Ce mode de calcul est généralement retenu en l'absence de données fiables sur le lieu de résidence des parents. On peut aussi procéder autrement, en rapportant les candidats **résidant** dans une académie aux jeunes résidant dans cette même académie (colonnes [a] du tableau 2). Ceci permet d'éviter d'introduire un biais pour les académies qui accueillent beaucoup de candidats résidant dans une autre académie, ou inversement, ce qui est le cas notamment pour les académies d'Île-de-France. Toutefois, les données sur l'académie de résidence des candidats sont moins fiables que celles sur l'académie de scolarisation. De plus, lorsque le département de résidence du candidat n'a pas été déclaré, on l'a redressé automatiquement en le remplaçant par le département de scolarisation.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 02.37, 04.07, 05.09, 06.16, 07.15.

– Tableaux statistiques, n° 7024 (général), 7025 (technologique), 7026 (professionnel).

Sources : Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2006.

[1] Proportions de bacheliers dans une génération par type de baccalauréat (%) (France métropolitaine)

	1970	1980	1985	1990	1995 (1)	1998 (2)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Baccalauréat général	16,7	18,6	19,8	27,9	37,2	33,8	32,2	32,9	32,6	32,6	33,6	32,3	33,7	34,8
Baccalauréat technologique	3,4	7,3	9,6	12,8	17,6	18,3	18,3	18,5	18,2	17,8	17,9	17,8	17,3	17,2
Baccalauréat professionnel	-	-	-	2,8	7,9	10,5	11,1	11,4	11,2	11,5	11,3	11,7	11,5	12,3
Ensemble	20,1	25,9	29,4	43,5	62,7	62,6	61,6	62,8	62,0	61,8	62,8	61,8	62,5	64,3

(1) 1995 et années antérieures : anciennes séries, avec pour 1990 et 1995 les données démographiques calées sur le recensement de 1990.

(2) 1998 et années suivantes : nouvelles séries, avec les données démographiques calées sur le recensement de 1999.

[2] Proportions de bacheliers dans une génération par sexe (%) (France métropolitaine)

	1970	1980	1985	1990	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Garçons	...	...	...	...	...	56,7	55,9	56,9	55,6	55,3	56,6	56,0	56,9	58,9
Filles	...	...	...	...	...	68,8	67,6	69,1	68,6	68,5	69,2	67,8	68,4	69,9
Ensemble	20,1	25,9	29,4	43,5	62,7	62,6	61,6	62,8	62,0	61,8	62,8	61,8	62,5	64,3

[3] Résultats du baccalauréat par académie - Session 2006 (France métropolitaine + DOM)

Académies	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble		Bacheliers en proportion d'une génération (%)			
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	2006 (a)	Rappel 2005 (a)	2006 (b)	Rappel 2005 (b)
Aix-Marseille	12 570	84,8	5 931	77,2	4 644	76,2	23 145	81,0	62,2	60,7	64,7	62,9
Amiens	7 590	83,1	4 316	72,5	3 134	77,4	15 040	78,6	60,0	58,1	58,9	56,9
Besançon	4 839	87,2	2 588	77,4	2 082	80,7	9 509	82,9	64,1	62,6	64,4	62,8
Bordeaux	13 013	87,6	5 688	79,9	4 827	81,4	23 528	84,3	63,0	61,5	62,7	61,1
Caen	6 012	85,4	2 967	80,2	2 859	83,5	11 838	83,6	63,6	61,1	63,2	61,7
Clermont-Ferrand	5 394	86,8	2 481	80,4	2 146	80,5	10 021	83,7	64,8	64,9	64,5	64,2
Corse	1 198	88,8	551	76,8	222	74,2	1 971	83,3	63,1	60,5	61,9	60,0
Créteil	17 044	80,9	9 856	67,8	5 485	65,4	32 385	73,6	63,2	60,9	59,4	57,2
Dijon	6 865	89,0	3 633	79,2	2 649	82,0	13 147	84,6	65,6	61,0	67,0	62,7
Grenoble	15 087	91,0	7 073	83,7	4 374	80,3	26 534	87,0	67,8	67,4	68,1	67,8
Lille	18 150	83,7	10 787	75,1	7 513	74,0	36 450	78,9	60,1	58,0	60,4	58,2
Limoges	2 775	88,4	1 583	80,2	1 148	81,4	5 506	84,4	65,3	64,1	68,6	66,9
Lyon	14 033	87,9	6 434	81,7	4 922	78,3	25 389	84,3	62,8	61,2	62,7	60,9
Montpellier	10 513	85,1	4 948	77,4	3 314	76,7	18 775	81,4	60,4	58,8	58,7	57,1
Nancy-Metz	10 223	88,3	5 821	77,7	4 389	81,1	20 433	83,5	64,4	61,8	64,6	61,9
Nantes	15 990	90,6	7 581	84,3	5 740	79,2	29 311	86,5	66,3	65,8	66,4	65,4
Nice	8 906	86,4	3 425	74,7	2 494	76,7	14 825	81,7	64,2	62,4	62,6	61,1
Orléans-Tours	10 346	85,5	5 399	78,2	3 507	77,6	19 252	81,9	63,3	62,6	62,4	61,6
Paris	13 132	86,9	3 601	74,2	2 905	72,9	19 638	82,0	68,5	64,4	84,3	80,0
Poitiers	6 711	87,1	3 530	80,2	2 715	82,5	12 956	84,1	65,1	63,2	64,1	62,5
Reims	5 688	83,4	3 070	77,5	2 474	77,2	11 232	80,3	62,7	61,0	63,3	61,5
Rennes	14 734	90,8	8 110	85,0	5 408	84,6	28 252	87,9	71,6	71,1	72,6	72,1
Rouen	7 717	84,7	4 528	71,3	3 410	77,4	15 655	78,8	62,4	61,3	62,8	61,5
Strasbourg	7 768	90,1	3 916	83,0	3 199	83,9	14 883	86,8	61,9	59,5	61,8	59,4
Toulouse	11 510	89,3	5 547	80,2	4 121	81,4	21 178	85,2	62,8	62,5	62,7	62,6
Versailles	26 909	87,1	12 344	74,9	7 240	72,4	46 493	81,0	69,2	66,2	66,1	63,4
France métropolitaine	274 717	86,8	135 708	77,6	96 921	77,6	507 346	82,3	64,3	62,5	64,3	62,5
Guadeloupe	2 017	75,7	1 171	70,8	1 048	72,2	4 236	73,4	68,1	60,0	68,1	59,9
Guyane	577	75,0	377	63,8	301	65,0	1 255	68,8	36,3	32,1	36,3	32,0
Martinique	1 812	78,3	1 277	65,5	902	61,6	3 991	69,7	68,8	59,7	68,8	59,8
La Réunion	3 665	82,6	2 174	78,5	1 390	77,1	7 229	80,2	51,7	51,3	51,7	51,3
DOM	8 071	79,2	4 999	71,8	3 641	70,3	16 711	74,8	56,2	52,7	56,2	52,7
France métr. + DOM	282 788	86,6	140 707	77,3	100 562	77,3	524 057	82,1	64,0	62,1	64,0	62,1

Colonnes (a) : Candidats classés par académie selon le lieu de résidence (voir "Définitions").

Colonnes (b) : Candidats classés par académie selon le lieu de scolarisation.

Présentation

L'allongement de la durée de la scolarité a entraîné une forte augmentation, depuis les années 70, du nombre de diplômes délivrés dans l'enseignement technologique et professionnel. La création, en 1987, des quatrièmes et troisièmes technologiques avait considérablement modifié l'orientation et le recrutement des lycées professionnels. La fermeture de ces classes en 1998 avait favorisé, à la fin du premier cycle, une orientation vers le second cycle général et technologique au détriment du professionnel. Ceci peut expliquer en partie la diminution du nombre de diplômés de BEP et de CAP. Mais la chute du nombre de CAP délivrés s'explique surtout par la suppression progressive des CAP associés au BEP (ou leur remplacement par des CAP non associés). Les élèves de terminales BEP n'ayant plus la possibilité de passer un CAP, la perte nette du nombre de candidats présents depuis dix ans se chiffre à 117 000. Entre 2005 et 2006, le nombre de diplômés au CAP comme au BEP diminue après la hausse des CAP en 2005. Les diplômes MC5 sont stables [1].

Ainsi, au niveau V, par rapport à la session 2005, le nombre de diplômes baisse de 6 %. À l'inverse, au niveau IV (baccalauréats technologiques ou professionnels, y compris agricoles, brevets de technicien, brevets professionnels, MC4), le nombre de diplômes augmente de 3,3 %.

Les spécialités du domaine des services prédominent pour les BEP et les BP : elles rassemblent 60,1 % des admis en BEP et 71,7 % en BP, mais seulement 44,2 % en CAP [2].

Les filles sont minoritaires dans les niveaux IV et V d'enseignement, sauf en BP où elles sont presque deux fois plus nombreuses. Le taux de réussite des filles est meilleur que celui des garçons pour tous les diplômes technologiques ou professionnels. Les différences se réduisent toutes choses égales par ailleurs, par exemple à type de formation égale [2].

Définitions

■ **Taux d'admission.** Nombre de diplômes délivrés par rapport au nombre de candidats présentés. Une même personne peut être candidate à plusieurs examens la même année : à différentes spécialités de CAP ou bien de BEP. Un même élève peut obtenir plusieurs diplômes au cours de sa scolarité (un BEP, puis un baccalauréat par exemple).

■ **Diplômes de niveau V.** Diplômes de second cycle court professionnel (CAP, BEP).

■ **Diplômes de niveau IV.** Diplômes type brevet professionnel ou baccalauréat.

■ **CAP.** Certificats d'aptitude professionnelle.

■ **BEP.** Brevets d'études professionnelles.

■ **MC4.** Mentions complémentaires de niveau IV.

■ **MC5.** Mentions complémentaires de niveau V.

■ **BP.** Brevets professionnels.

■ **BT.** Brevets de technicien.

■ **BMA.** Brevets des métiers d'art.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 02.50, 04.31.

Sources : Enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel.

[1] Évolution du nombre des diplômes par niveau (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Sessions	Niveau V				Niveau IV					
	CAP	MC5 (1)	BEP	Total	BP	BT et BMA	Bac techno.	Bac pro	MC4 (1)	Total
1990	273 237	9 518	161 140	443 895	12 267	8 348	115 808	24 602	-	161 025
1995	265 730	11 531	188 531	465 792	13 133	2 963	138 267	67 096	-	221 459
2000	215 812	10 882	208 559	435 253	16 060	2 027	152 778	92 617	454	263 936
2001	202 826	9 924	193 626	406 376	17 514	1 724	147 944	92 499	920	260 601
2002	168 092	9 187	186 966	364 245	18 234	2 022	141 983	93 579	972	256 790
2003	159 339	8 600	189 652	357 591	17 058	1 848	142 799	91 537	1 316	254 558
2004	139 972	8 391	191 055	339 418	19 376	2 080	143 277	93 958	1 490	260 181
2005	145 913	8 229	188 961	343 103	18 798	1 677	140 828	93 268	1 496	256 067
2006	132 192	8 247	182 131	322 570	19 942	1 953	140 707	100 562	1 436	264 600

(1) MC4, MC5 : mentions complémentaires de niveau IV, de niveau V.

[2] Nombre de candidats aux diplômes de l'enseignement technologique et professionnel par origine d'établissement et par secteur d'activité (session 2006) (France métropolitaine + DOM)

	Niveau V			Niveau IV		
	CAP	BEP	MC5 (1)	BP	BT et BMA	MC4 (1)
Formation scolaire						
présents	49 527	205 860	4 915	-	2 362	781
admis	40 114	155 046	4 233		1 811	627
taux d'admission	81,0	75,3	86,1		76,7	80,3
dont Établissements publics						
présents	31 435	165 287	3 598	-	2 067	550
admis	25 017	120 580	3 112		1 593	442
taux d'admission	79,6	73,0	86,5		77,1	80,4
Enseignement à distance						
présents	1 413	307	62	386	26	158
admis	998	175	39	261	8	35
taux d'admission	70,6	57,0	62,9	67,6	30,8	22,2
Formation d'apprentis						
présents	73 235	21 145	4 266	16 853	144	594
admis	56 205	15 090	3 346	12 587	97	505
taux d'admission	76,7	71,4	78,4	74,7	67,4	85,0
Formation continue						
présents	18 198	5 707	541	7 727	63	292
admis	14 894	3 929	434	5 687	37	267
taux d'admission	81,8	68,8	80,2	73,6	58,7	91,4
Autres (candidats libres, ...)						
présents	28 496	14 076	229	2 688	-	ns
admis	19 981	7 891	195	1 407		
taux d'admission	70,1	56,1	85,2	52,3		
Total des candidats						
présentés	170 869	247 095	10 013	27 654	2 595	1 827
admis	132 192	182 131	8 247	19 942	1 953	1 436
taux d'admission	77,4	73,7	82,4	72,1	75,3	78,6
dont filles						
présentées	72 572	107 136	4 206	17 818	1 070	857
admis	56 915	83 174	3 562	13 046	874	785
taux d'admission	78,4	77,6	84,7	73,2	81,7	91,6
dont garçons						
présentés	98 297	139 959	5 807	9 836	1 525	970
admis	75 277	98 957	4 685	6 896	1 079	651
taux d'admission	76,6	70,7	80,7	70,1	70,8	67,1
Domaine de spécialités						
production	73 710	72 737	4 756	5 646	1 647	352
services	58 482	109 394	3 491	14 296	306	1 084
Part du domaine des services (%)	44,2	60,1	42,3	71,7	15,7	75,5

(1) MC4, MC5 : mentions complémentaires de niveau IV, de niveau V.
ns : non significatif.

Présentation

À la session 2006, 155 340 candidats se sont présentés à l'examen du brevet de technicien supérieur.

La baisse des effectifs constatée pour la session 2005 se confirme avec une diminution de près de 2 500 candidats pour cette année.

102 150 brevets ont été délivrés par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la session 2006.

Le taux de réussite enregistré (65,8 %) est plus élevé qu'en 2005 (65,0 %), aussi la baisse du nombre de ces brevets est-elle moins importante que celle des candidats.

Les filles sont plus nombreuses que les garçons et sont majoritairement présentes dans le domaine des services : en "échanges et gestion" et "communication et information". Le domaine de la production (23 % des présents) regroupe pour près de la moitié des candidats en "mécanique, électricité et électronique".

Les principaux types de formation suivis sont les sections de techniciens supérieurs, la formation continue ou l'apprentissage. Les apprentis sont de plus en plus nombreux chaque année ; malgré tout, leur part parmi les candidats reste faible : 9 %. Les bacheliers technologiques représentent plus de la moitié des candidats et les bacheliers généraux, plus du quart.

Le poids des bacheliers professionnels progresse, passant de 10,4 % des candidats en 1999 à 16,5 % en 2006.

La réussite dépend de plusieurs facteurs : les candidats issus d'une formation scolaire (STS) ou bien titulaires d'un baccalauréat général enregistrent les scores les plus élevés.

Il existe des disparités territoriales en terme de succès : les académies de Rennes et de Nantes se situent en tête du classement (respectivement : 75,8 % et 75,2 %) loin devant Paris, Versailles, Créteil et les départements d'outre-mer (moins de 39 % pour la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane). L'écart entre les scores extrêmes, entre académies, atteint 38,7 points.

Définitions

■ **BTS.** Brevet de technicien supérieur, diplôme de niveau III préparé en deux ans.

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs (voir 6.11).

■ **CFA.** Centre de formation d'apprentis (voir 5.1).

■ **GRETA.** Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement (voir 7.2).

■ **Apprentissage.** Les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (voir 5.1).

■ **La formation continue** permet à des salariés ou demandeurs d'emploi d'acquérir ou d'améliorer des connaissances et/ou compétences professionnelles au-delà de leur formation initiale (voir 7.1).

■ **Formation individuelle.** Il s'agit de candidats libres non scolaires inscrits à l'examen du BTS sans être inscrits administrativement dans un établissement ; la validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à certains candidats d'obtenir le diplôme.

■ **Champ de l'enquête.** Tous les candidats présents à l'examen du BTS en 2006, hors diplômes des métiers d'art (DMA), diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS) et assimilés. Le nombre de diplômés en DMA, DNTS et assimilés s'élève à 3 750 en 2006, le nombre de diplômés de l'enseignement technologique du second degré et de niveau III est de 105 900 pour 2006. En 2005, 3 559 candidats étaient diplômés d'un DMA, DNTS ou d'un diplôme assimilé BTS, 102 544 étaient diplômés d'un BTS ; le nombre de diplômés du second degré et de niveau III était de 106 103.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 07.19 (session 2006).

Sources : Système d'information OCEAN.

[1] Effectifs en BTS selon la spécialité en 2006 (France métropolitaine + DOM)

Domaines de spécialité	Hommes			Femmes			Total			% de filles/présents
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admises	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	
20 - Spécialités pluritechnologiques de production	10 453	7 481	71,6	531	423	79,7	10 984	7 904	72,0	4,8
21 - Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	24	17	70,8	17	12	70,6	41	29	70,7	41,5
22 - Transformations	3 112	2 269	72,9	1 593	1 266	79,5	4 705	3 535	75,1	33,9
23 - Génie civil, constructions et bois	3 415	2 425	71,0	930	672	72,3	4 345	3 097	71,3	21,4
24 - Matériaux souples	77	54	70,1	957	734	76,7	1 034	788	76,2	92,6
25 - Mécanique, électricité, électronique	14 417	10 504	72,9	680	511	75,1	15 097	11 015	73,0	4,5
2 - Domaine technico-professionnel de la production	31 498	22 750	72,2	4 708	3 618	76,8	36 206	26 368	72,8	13,0
31 - Échanges et gestion	26 716	16 626	62,2	45 774	29 765	65,0	72 490	46 391	64,0	63,1
dont : 31209 Management des unités commerciales	9 144	5 302	58,0	11 853	7 499	63,3	20 997	12 801	61,0	56,5
31405 Assistant de gestion PME-PMI	2 371	1 396	58,9	12 019	7 420	61,7	14 390	8 816	61,3	83,5
31406 Comptabilité et gestion des organismes	5 300	3 479	65,6	8 758	5 939	67,8	14 058	9 418	67,0	62,3
32 - Communication et information	8 908	5 679	63,8	18 725	11 669	62,3	27 633	17 348	62,8	67,8
dont : 32405 Assistant de direction	197	121	61,4	11 876	6 949	58,5	12 073	7 070	58,6	98,4
33 - Services aux personnes	3 799	2 366	62,3	14 678	9 323	63,5	18 477	11 689	63,3	79,4
34 - Services à la collectivité	361	251	69,5	171	107	62,6	532	358	67,3	32,1
3 - Domaine technico-professionnel des services	39 784	24 922	62,6	79 348	50 864	64,1	119 132	75 786	63,6	66,6
Total BTS	71 282	47 672	66,9	84 056	54 482	64,8	155 338	102 154	65,8	54,1

Source : OCEAN.

[2] Effectifs selon la formation initiale en 2006 (France métropolitaine + DOM)

	Total		Taux de réussite
	Présents	Admis	
Scolaires (STS)	93 392	68 635	73,5
public	65 834	49 435	75,1
privé sous contrat	19 124	14 707	76,9
privé hors contrat	8 434	4 493	53,3
Apprentissage (CFA)	13 481	9 210	68,3
Formation continue (GRETA...)	32 659	18 472	56,6
Enseignement à distance	2 999	1 031	34,4
Individuels	12 807	4 806	37,5
Total BTS	155 338	102 154	65,8

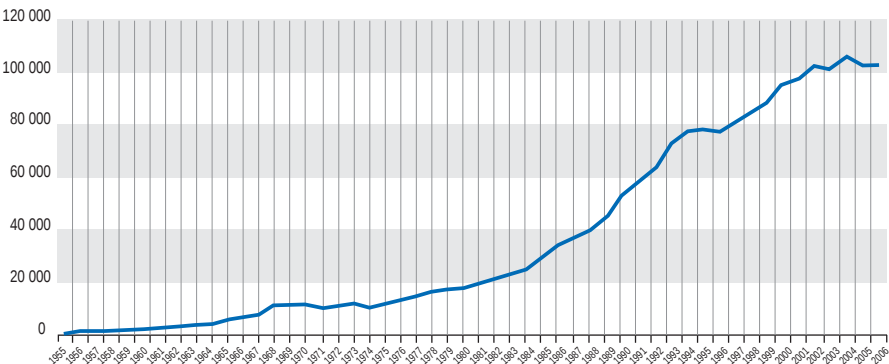
Source : OCEAN.

[3] Effectifs selon le diplôme initial en 2006 (France métropolitaine + DOM)

Total	Total		Taux de réussite
	Présents	Admis	
Baccalauréat général	40 388	31 376	77,7
série L	10 464	7 645	73,1
série ES	16 308	13 041	80,0
série S	13 616	10 690	78,5
Baccalauréat technologique	82 293	55 109	67,0
série STT	49 364	31 296	63,4
série STI	23 968	17 847	74,5
série STL	3 277	2 210	67,4
série SMS	3 136	1 745	55,6
série hôtellerie	1 607	1 267	78,8
autres séries	941	744	79,1
Baccalauréat professionnel	25 628	12 263	47,9
Brevet de technicien (BT), BMA	1 970	1 212	61,5
Autres diplômes (étrangers...)	5 059	2 194	43,4
Total BTS	155 338	102 154	65,8

Source : OCEAN.

[4] Évolution du nombre de BTS délivrés par le ministère de l'Éducation nationale (France métropolitaine + DOM)



Source : OCEAN.

Présentation

Les services regroupent plus des trois quarts des candidats aux diplômes de brevets de technicien supérieur (BTS). Deux spécialités : "Commerce, vente" et "Comptabilité et gestion" concentrent à elles seules 40,3 % des candidats en 2006. Les spécialités liées à la production, moins attractives, regroupent des candidats essentiellement en "Commandes de transformations industrielles" et "Électricité, électronique".

Les taux de réussite en production sont plus élevés que dans les services (72,8 %, contre 63,6 %).

Les spécialités liées à la production concentrent une forte part de garçons (87 %), à l'exception des spécialités "Matériaux souples", "Textile" et "Habillement", où les filles représentent plus de 85 % des effectifs. La part des filles dans les services est importante et atteint des niveaux élevés, supérieurs à 98 % dans les spécialités "Secrétariat, bureautique" et "Travail social". La spécialité "Comptabilité et gestion" qui concentre 18 % des candidats, est présentée principalement par des filles (73 %).

Quel que soit le domaine de spécialités au BTS, les filles obtiennent des taux de réussite supérieurs à ceux enregistrés par les garçons, bien qu'elles enregistrent un score final moins élevé. Ce phénomène étant lié à la répartition des candidates dans les différents domaines : elles sont majoritairement présentes dans les spécialités où les taux de réussite sont les plus faibles. Les établissements privés ont formé le tiers des candidats au BTS pour la session 2006.

Cette proportion varie selon le domaine de spécialités : 37,0 % des candidats ayant présenté un BTS dans le domaine des services ont préparé leur diplôme dans le secteur privé, contre 21,5 % des candidats à un BTS production.

Définitions

■ **BTS.** Brevet de technicien supérieur, diplôme de niveau III préparé en deux ans.

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs (voir 6.11).

■ **Les spécialités de formation.** Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en "47 groupes" du ministère de l'Éducation nationale et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialité détaillée (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'Éducation nationale.

■ **Formation individuelle.** Il s'agit de candidats libres non scolaires inscrits à l'examen du BTS sans être inscrits administrativement dans un établissement ; la validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à certains candidats d'obtenir le diplôme.

■ **Champ de l'enquête.** Tous les candidats présents à l'examen du BTS en 2006, hors diplômes des métiers d'art (DMA), diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS) et assimilés. Le nombre de diplômés en DMA, DNTS et assimilés s'élève à 3750 en 2006, le nombre de diplômés de l'enseignement technologique du second degré et de niveau III est de 105 900 pour 2006. En 2005, 3 559 candidats étaient diplômés d'un DMA, DNTS ou d'un diplôme assimilé BTS, 102 544 étaient diplômés d'un BTS ; le nombre de diplômés du second degré et de niveau III était de 106 103.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 07.19 (session 2006).

Sources : Système d'information OCEAN.

[1] Répartition des candidats préparant un BTS selon la spécialité de la formation (France métropolitaine + DOM)

		2005		2006						
Groupes de spécialités de formation		Présents	Taux de réussite (%)	Présents	% pré-sents par spécialité	Taux de réussite (%)	Part du Privé (%)	Part des filles (%)	Taux de réussite Hommes (%)	Taux de réussite femmes (%)
200	Technologies industrielles fondamentales	2 004	75,6	2 047	1,3	78,0	19,1	13,6	77,1	83,5
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	8 921	68,9	8 937	5,8	70,6	27,5	2,8	70,4	75,4
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	41	53,7	41	-	70,7	26,8	41,5	70,8	70,6
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	148	85,1	178	-	83,1	24,7	20,8	79,4	97,3
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	533	69,4	543	-	74,2	3,9	64,8	69,6	76,7
222	Transformations chimiques et apparentées	1 874	70,9	1 701	1,1	76,2	29,5	62,8	70,7	79,4
223	Métallurgie	625	74,9	616	-	72,7	13,5	7,5	71,9	82,6
224	Matériaux de construction, verre	44	84,1	33	-	78,8	.	57,6	64,3	89,5
225	Plasturgie, matériaux composites	415	68,2	381	-	74,0	25,2	10,2	74,3	71,8
226	Papier, carton	47	70,2	59	-	69,5	25,4	20,3	68,1	75,0
227	Énergie, génie climatique	1 127	70,0	1 194	-	74,6	24,4	1,6	74,2	100,0
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	2 150	65,4	2 269	1,5	69,5	19,6	31,1	68,8	71,2
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	1 064	73,8	1 113	-	74,5	10,6	10,0	74,4	75,7
232	Bâtiment : construction et couverture	113	61,9	115	-	64,3	.	12,2	64,4	64,3
233	Bâtiment : finitions	168	71,4	171	-	77,2	12,9	35,7	77,3	77,0
234	Travail du bois et de l'ameublement	701	71,9	677	-	71,5	17,3	5,8	71,2	76,9
240	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	556	79,1	575	-	74,3	8,5	94,3	60,6	75,1
241	Textile	164	76,2	151	-	82,8	2,6	86,1	66,7	85,4
242	Habillement	270	73,3	308	-	76,6	40,9	92,5	87,0	75,8
243	Cuirs et peaux	.	.	.	-	.	.	.	.	.
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	5 149	73,2	5 031	3,2	72,0	20,3	7,3	71,7	75,3
251	Mécanique générale et de précision, usinage	.	.	.	-	.	.	.	.	.
252	Moteurs et mécanique auto	1 585	61,1	1 729	1,1	64,3	27,1	1,0	64,4	58,8
253	Mécanique aéronautique et spatiale	79	64,6	127	-	69,3	48,0	7,9	69,2	70,0
254	Structures métalliques	987	68,8	950	-	69,6	18,6	2,5	69,2	83,3
255	Électricité, électronique	7 091	69,8	7 260	4,7	76,2	17,2	3,6	76,2	75,4
Total des spécialités de la production		35 856	70,2	36 206	23,3	72,8	21,5	13,0	72,2	76,8
311	Transport, manutention, magasinage	1 420	62,0	1 333	-	66,8	38,7	34,2	68,4	63,6
312	Commerce, vente	35 473	66,0	34 076	21,9	64,7	38,9	55,4	62,0	66,9
313	Finances, banque, assurances	7 571	58,1	8 633	5,6	60,4	37,6	65,8	58,1	61,6
314	Comptabilité, gestion	29 446	61,7	28 448	18,3	64,1	34,3	73,0	63,6	64,3
320	Spécialités plurivalentes de la communication	3 405	69,3	3 325	2,1	69,0	51,5	76,6	63,9	70,6
321	Journalisme et communication	100	92,0	109	-	92,7	.	82,6	84,2	94,4
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	515	73,2	523	-	75,9	20,3	43,6	70,8	82,5
323	Techniques de l'image, du son, spectacle	2 625	64,8	2 831	1,8	65,3	39,0	48,1	63,7	66,9
324	Secrétariat, bureautique	14 895	62,5	14 006	9,0	60,2	28,2	98,0	64,4	60,2
326	Informatique, traitement de l'information	7 590	60,5	6 839	4,4	62,5	34,7	11,4	63,3	55,9
331	Santé	4 703	55,8	4 939	3,2	54,8	39,1	70,8	52,4	55,8
332	Travail social	3 892	59,6	3 896	2,5	59,0	45,1	97,8	45,2	59,3
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	8 381	70,9	8 058	5,2	71,1	38,6	71,8	69,2	71,8
336	Coiffure, esthétique et autres soins	1 426	59,6	1 584	1,0	60,5	68,2	99,7	50,0	60,6
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	506	68,6	532	-	67,3	39,5	32,1	69,5	62,6
Total des spécialités des services		121 948	63,4	119 132	76,7	63,6	37,0	66,6	62,6	64,1
Ensemble des spécialités		157 804	65,0	155 338	100,0	65,8	33,4	54,1	66,9	64,8

Source : système d'information OCEAN.

Présentation

En 2004-2005, en France métropolitaine et dans les DOM, le nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés est de 45 799, dont 27 562 dans le secteur tertiaire (60,2 %) et 18 237 dans le secteur secondaire (39,8 %). La baisse du nombre de diplômes délivrés commencée en 2002-2003 se poursuit : en 2004-2005, elle est de - 2,6 % par rapport à 2003-2004. Plus élevée dans le secteur secondaire (- 3,4 %) que dans le secteur tertiaire (- 2,0 %), elle est particulièrement importante dans certaines spécialités.

Ainsi, dans le secteur secondaire, en Technologies industrielles fondamentales et Mécanique générale et de précision, usinage, la baisse est respectivement de - 11,0 % et - 10,7 %. Dans le secteur tertiaire et dans la spécialité Application des droits et statuts des personnes, la diminution est de - 10,3 % par rapport à l'année précédente.

La proportion de femmes diplômées en 2004-2005 est de 42,0 %. Après avoir progressé jusqu'en 2002-2003 pour atteindre 43,3 %, leur part parmi l'ensemble des diplômés diminue pour se situer au même niveau qu'en 2000-2001 (42,1 %). Les femmes représentent seulement 22,9 % des diplômés du secteur secondaire, dont les spécialités Informatique, traitement de l'information, transmission des données, et Électricité, électronique, en comptent la part la plus faible (5,5 %). Les femmes sont en revanche majoritaires parmi les lauréats du DUT du secteur tertiaire. En Application des droits et statuts des personnes, elles représentent 86 % des diplômés, 84,2 % en Travail social, et 81,9 % en Techniques de l'imprimerie et de l'édition.

Définitions

■ **Champ.** L'enquête recense les diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés en France métropolitaine et départements d'outre-mer. Les diplômes post-DUT, les DNTS (diplômes nationaux de technologie spécialisée) ne sont pas comptabilisés.

■ **Les spécialités de formation.** Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF), qui permet de rapprocher un diplôme d'une famille de métiers. Elle définit un cadre général de classement des formations avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation).

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquêtes SISE, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

[1] Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés depuis 1999-2000 (France métropolitaine + DOM)

Groupes de spécialités de formation	1999-2000		2000- 2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	
	Ensemble	Dont femmes	Ensemble	Ensemble	Ensemble	Ensemble	Ensemble	Dont femmes
Bâtiment : construction et couverture	771	90	749	826	831	756	848	127
Chimie	1 409	779	1 399	1 368	1 384	1 295	1 270	718
Électricité, électronique	2 707	143	2 577	2 651	2 716	2 461	2 370	131
Énergie, génie climatique	824	67	763	695	701	590	665	51
Informatique, traitement de l'information, transmission des données	986	100	1 116	1 209	1 150	1 273	1 137	62
Mécanique générale et de précision, usinage	3 177	168	3 204	3 068	2 824	2 852	2 664	152
Mines et carrières, génie civil, topographie	619	53	570	595	593	630	619	64
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	523	165	564	617	617	606	605	197
Physique	1 220	217	1 168	1 071	969	931	909	158
Physique-chimie	1 326	316	1 336	1 309	1 261	1 151	1 204	242
Santé	234	213	232	231	272	263	260	246
Sciences de la vie	2 490	1 528	2 487	2 496	2 441	2 459	2 386	1 541
Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	22	5	50	77		56	46	8
Technologies de commandes des transformations industrielles	1 582	109	1 572	1 498	1 380	1 282	1 171	67
Technologies industrielles fondamentales	1 765	200	1 836	1 863	1 876	1 783	1 586	214
Transformations chimiques et apparentées	484	150	488	527	520	493	497	193
Ensemble secteur secondaire	20 139	4 303	20 111	20 101	19 535	18 881	18 237	4 171
Accueil, hôtellerie, tourisme	-		-	-	-	45	47	44
Animation culturelle, sportive et de loisirs	572	356	582	789	806	745	789	601
Application des droits et statuts des personnes	835	704	891	963	910	924	829	713
Commerce, vente	7 967	4 736	8 210	8 481	8 466	8 280	8 206	4 757
Comptabilité, gestion	4 055	2 490	3 799	3 892	3 666	3 656	3 601	2 238
Documentation, bibliothèques	568	479	529	486	475	480	436	346
Informatique, traitement de l'information, transmission des données	3 609	623	3 674	3 835	3 645	3 368	3 131	334
Journalisme et communication	298	184	333	305	306	332	362	227
Mathématiques	640	354	635	634	613	561	525	238
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	1 242	947	1 134	1 325	1 440	1 448	1 453	1 132
Spécialités plurivalentes de la communication	1 170	681	1 325	1 603	1 741	1 857	1 844	828
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	3 949	2 427	4 121	4 080	4 098	4 065	3 999	2 334
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	503	431	569	467	603	580	575	471
Technologies de commandes des transformations industrielles	223	14	343	194	172	303	172	7
Transport, manutention, magasinage	1 401	649	1 410	1 363	1 308	1 181	1 170	460
Travail social	307	250	331	359	358	312	423	356
Ensemble secteur tertiaire	27 339	15 325	27 886	28 776	28 607	28 137	27 562	15 086
Total France métropolitaine + DOM	47 478	19 628	47 997	48 877	48 142	47 018	45 799	19 257

Présentation

Parmi les étudiants qui se sont inscrits pour la première fois en IUT à la rentrée universitaire 2001, 75,9 % obtiennent le DUT dans les trois années qui suivent, dont 65,8 % en deux ans, lorsqu'ils ne se sont pas réorientés. Une année supplémentaire est nécessaire à 8,0 % des étudiants dans le même cas.

En revanche, la part des inscrits qui obtiennent leur diplôme après avoir changé d'orientation est très faible, que ce soit dans les deux premières années (0,6 %), ou à la suite d'un redoublement (1,5 %) [1].

La réussite au DUT en deux ans des étudiants qui ne se sont pas réorientés est plus élevée dans le secteur des services (67,7 %). En particulier, les chances de succès de deux spécialités sont très élevées : Information communication (81,4 %) et Services et réseaux de communication (74,2 %). En revanche, les taux de réussite en deux ans sont beaucoup plus modérés en Gestion logistique et transport (57,7 %) et Statistiques et traitement informatique des données (53,0 %).

Sur trois années, les chances de succès dans le secteur des services demeurent supérieures à celles du secteur de la production (76,3 %, contre 75,4 %), mais l'écart de réussite entre les deux secteurs est moins élevé qu'en deux ans (67,7 % et 63,1 %).

Dans le secteur des services, les spécialités qui ont les meilleures chances de succès en trois ans sont les mêmes qu'en deux ans. La situation est identique pour celles dont les résultats sont peu élevés en trois ans. La situation diffère dans le secteur de la production. Ainsi, en Mesures physiques, et en Chimie, où la réussite en deux ans est modérée, la proportion de redoublants qui obtiennent leur diplôme est assez élevée. Ces deux spécialités parviennent ainsi à des chances de réussite cumulées en trois ans (78,1 % et 78,8 %) supérieures à la moyenne du secteur.

Les lauréats d'un baccalauréat général réussissent mieux que les autres en deux ans dans le secteur des services (74,7 %) et les résultats des bacheliers économiques y sont particulièrement élevés (75,7 %). Dans le secteur de la production, la réussite en deux ans des bacheliers généraux reste très forte (71,3 %), mais les écarts se creusent entre les bacheliers scientifiques (71,5 %) et économiques (55,7 %). Les chances de succès des bacheliers technologiques sont plus faibles, que ce soit dans le secteur des services (58,1 %) ou celui de la production (51,4 %). C'est aussi le cas pour les bacheliers professionnels, puisque 40,0 % d'entre eux peuvent espérer obtenir le DUT en deux ans dans le secteur des services et 21,8 % dans le secteur de la production. Pour les dispensés du baccalauréat, les difficultés sont plus importantes encore. Leurs chances de succès en deux ans sont de 35,6 % dans le secteur des services et de 32,0 % dans le secteur de la production [2].

Définitions

■ **Méthodologie.** L'étude de la réussite en IUT en deux ans et trois ans est faite à partir d'une approche longitudinale : une cohorte d'étudiants (55 187 inscrits) entrant pour la première fois en IUT à la rentrée universitaire 2002 est suivie pendant trois années consécutives. La méthode retenue prend en compte les réorientations, que ce soit en termes de changement de spécialité comme de changement d'établissement pour un étudiant de la cohorte.

■ **Non-bacheliers.** Parmi les non-bacheliers sont regroupées différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat, les titulaires d'une capacité de droit ou du DAEU. Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquêtes SISE, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

[1] Réussite en DUT en deux et trois ans, par secteur de formation professionnelle et spécialité (%) (France métropolitaine + DOM)

Spécialités	Effectif total	En deux ans		En trois ans		Cumulée en trois ans
		dont sans réorientation		dont sans réorientation		
Chimie	1 746	64,4	64,1	14,4	12,9	78,8
Génie biologique	3 007	76,5	75,9	6,7	6,0	83,2
Génie chimique - génie des procédés	478	68,8	68,4	10,9	9,4	79,7
Génie civil	1 917	66,2	65,6	10,7	9,3	76,9
Génie des télécommunications et réseaux	1 693	64,0	63,4	10,8	7,6	74,8
Génie du conditionnement et de l'emballage	89	80,9	78,7	4,5	4,5	85,4
Génie électrique et informatique industrielle	4 921	55,2	54,7	14,2	12,0	69,4
Génie industriel et maintenance	1 081	55,2	54,8	10,1	9,0	65,3
Génie mécanique et productique	3 616	60,9	60,5	12,3	10,6	73,1
Génie thermique et énergie	614	60,3	59,8	15,0	14,0	75,2
Hygiène sécurité environnement	723	72,1	71,2	6,9	5,9	79,0
Mesures physiques	2 185	62,7	62,2	15,3	13,0	78,1
Métrologie contrôle qualité	41	75,6	73,2	7,3	7,3	82,9
Organisation génie de la production	856	69,5	68,9	7,9	7,1	77,5
Sciences et génie des matériaux	373	70,8	70,8	11,8	9,9	82,6
Ensemble du secteur de la production	23 340	63,6	63,1	11,8	10,0	75,4
Carrières juridiques	1 174	69,3	68,8	6,6	5,8	75,8
Carrières sociales	1 239	73,1	73,0	7,3	7,3	80,4
Gestion administrative et commerciale	612	71,6	70,6	7,7	7,4	79,2
Gestion des entreprises et des administrations	10 044	66,5	65,5	8,2	7,0	74,6
Gestion logistique et transport	1 495	58,3	57,7	8,8	7,6	67,0
Information communication	1 734	82,1	81,4	3,2	2,7	85,2
Informatique	4 267	61,0	60,3	13,3	9,2	74,2
Services et réseaux de communication	1 365	74,7	74,2	6,8	5,9	81,5
Statistiques et traitement informatique des données	709	53,7	53,0	18,5	15,2	72,2
Techniques de commercialisation	9 208	72,5	71,8	5,2	4,5	77,6
Ensemble du secteur des services	31 847	68,5	67,7	7,8	6,5	76,3
Ensemble des étudiants	55 187	66,4	65,8	9,5	8,0	75,9

[2] Réussite en IUT en deux et trois ans par secteur de formation professionnelle et par filière de baccalauréat (%) (France métropolitaine + DOM)

IUT secteur de la production					IUT secteur des services			
Filières de baccalauréat	Effectifs	Deux ans	Trois ans	Cumulée en trois ans	Effectifs	Deux ans	Trois ans	Cumulée en trois ans
Littéraire	58	34,5	19,0	53,4	1 920	73,5	5,4	79,0
Économique	88	55,7	10,2	65,9	11 498	75,7	6,5	82,2
Scientifique	15 376	71,5	10,3	81,8	8 254	73,6	8,8	82,4
Baccalauréat général	15 522	71,3	10,3	81,6	21 672	74,7	7,3	82,0
Techno. STI	5 551	50,7	14,9	65,6	621	53,9	14,0	68,0
Techno. STT	53	47,2	11,3	58,5	7 850	58,2	8,6	66,7
Autres	1 085	55,2	14,4	69,6	287	63,8	4,9	68,6
Baccalauréat technologique	6 689	51,4	14,8	66,2	8 758	58,1	8,8	66,9
Baccalauréat professionnel	234	21,8	15,4	37,2	535	40,0	7,9	47,9
Ensemble des bacheliers	22 445	64,9	11,7	76,5	30 965	69,4	7,7	77,1
Dispensés	895	32,0	13,6	45,6	882	35,6	10,5	46,1
Ensemble des étudiants	23 340	63,6	11,8	75,4	31 847	68,5	7,8	76,3

Présentation

En cursus licence et master, pour les principaux diplômes, c'est en lettres-langues et sciences humaines que le nombre de diplômes délivrés a été le plus élevé, représentant plus de quatre diplômes sur dix en cursus licence (excepté en DEUST) et en licence professionnelle, et plus de deux sur trois en cursus master, excepté pour le master professionnel.

En cursus licence et master, les femmes sont en proportion plus nombreuses parmi les lauréats des principaux diplômes en 2004-2005, sauf pour la licence professionnelle où elles représentent quatre diplômés sur dix. Leur part parmi les diplômés de la session 2005 est comparable à celle parmi les inscrits aux années terminales de ces différents diplômes la même année. Cette part varie selon la discipline. Les femmes sont minoritaires parmi les diplômés en STAPS et en sciences et majoritaires en droit, sciences politiques et en lettres-langues-sciences humaines.

Plus d'un diplôme de docteur en santé sur deux a été délivré à une femme en 2005.

Elles sont moins nombreuses en proportion parmi les diplômés d'un DEA ou master recherche que parmi les diplômés d'un DESS ou master professionnel (51,8 % contre 56,1 %).

En 2004-2005, 9 277 thèses ont été soutenues, dont six sur dix en sciences. Le nombre de thèses soutenues dans la filière STAPS reste faible. 3 798 thèses ont été soutenues par des femmes, soit 40,9 %. Les femmes sont minoritaires dans toutes les disciplines, excepté en lettres-langues-sciences humaines où elles représentent 53,9 % des diplômés. Comme dans les autres cursus, c'est en sciences et en STAPS que leur part est la plus faible (respectivement 34,8 % et 32,9 %).

Définitions

■ **Champ de l'enquête.** L'enquête est effectuée dans les universités, les universités de technologie, les Instituts nationaux polytechniques, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, Paris-Dauphine, et l'École du paysage de Blois. Elle recense les diplômes nationalement habilités, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

■ **Diplômes de la session 2005 non mentionnés dans les tableaux :** la capacité en droit (637 diplômés), le DAEU (4 953 diplômés), les magistères (957 diplômés). Les diplômes d'IUP sont comptés avec les DEUG, licences et maîtrises. Les DUT apparaissent dans les pages 8.9 et 8.10.

■ **Nouvelles formations licence-master-doctorat (LMD).** En 2004-2005, 72 établissements de France métropolitaine et des DOM (62 universités, 3 établissements assimilés, les 2 CUFR, 2 INP et les 3 universités technologiques) ont délivré des diplômes LMD, contre 16 l'année précédente. Les évolutions entre disciplines sont difficilement interprétables.

■ **Diplômes d'ingénieurs et des écoles de commerce.** Voir la page 8.14.

■ **Diplômes intermédiaires (DEUG et maîtrises intermédiaires).** Les étudiants inscrits en licence LMD validant les deux premières années obtiennent un DEUG intermédiaire. Les étudiants inscrits en première année de master LMD validant leur première année obtiennent une maîtrise intermédiaire.

■ **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Tableaux statistiques, n° 7019.

Sources : Système d'information SISE.

[1] Principaux diplômes universitaires délivrés dans les disciplines non médicales à la session 2005 (France métropolitaine + DOM, France métropolitaine)

Cursus licence	DEUG		DEUG intermédiaire		DEUST		Licences		Licences LMD		Licences professionnelles	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	5 623	72,3	8 846	71,2	169	68,6	6 317	69,1	10 085	69,8	704	61,5
Économie, gestion	5 661	54,1	4 147	54,1	192	63,5	9 458	57,4	7 095	53,6	6 883	58,3
Administration économique et sociale	2 448	64,4	2 808	66,4	18	33,3	3 067	66,2	4 140	66,3	1 080	61,9
Lettres, langues et sciences humaines	22 736	76,1	27 844	77,6	484	63,6	29 081	75,9	35 991	78,5	3 237	60,1
Sciences	8 429	45,3	13 966	48,6	613	33,3	9 914	38,9	19 703	42,7	11 697	24,1
STAPS	1 497	34,9	5 578	36,5	411	51,6	1 372	37,0	5 698	37,2	273	36,6
France métropolitaine + DOM	46 394	65,4	63 189	64,6	1 887	51,3	59 209	64,6	82 712	63,3	23 874	41,8
France métropolitaine	44 398	65,3	63 189	64,6	1 849	50,4	57 054	64,5	82 712	63,3	23 630	41,8
Inscriptions en année diplô- mante au 15 janvier 2005	74 659	62,7			2 198	48,0	87 703	62,3	110 735	59,9	26 723	41,4

Cursus master	Maîtrise		Maîtrise intermédiaire		DEA / master recherche		DESS / master professionnel		Master indifférencié	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	6 293	68,9	9 399	69,8	4 961	61,3	10 582	68,3	186	54,8
Économie, gestion	11 085	55,1	7 593	55,4	2 168	45,4	19 234	53,6	35	65,7
Administration économique et sociale	2 465	64,6	1 277	62,4	118	37,3	1 080	59,6	-	-
Lettres, langues et sciences humaines	16 857	74,8	19 106	74,8	9 977	63,8	12 968	73,3	51	54,9
Sciences	6 956	35,9	15 105	38,3	10 185	37,1	13 662	34,5	299	25,1
STAPS	432	35,4	1 657	36,0	168	39,9	701	33,4	10	50,0
France métropolitaine + DOM	44 088	61,9	54 137	59,6	27 577	51,8	58 227	56,1	581	40,1
France métropolitaine	43 311	61,9	54 085	59,5	27 426	51,8	57 944	56,1	581	40,1
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2005	70 210	62,3			35 959	53,8	65 700	54,7		

Cursus doctorat	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	694	48,1
Économie, gestion	478	42,5
Administration économique et sociale	-	-
Lettres, langues et sciences humaines	2 303	53,9
STAPS	76	32,9
Sciences	5 726	34,8
France métropolitaine + DOM	9 277	40,9
France métropolitaine	9 231	41,0

[2] Principaux diplômes délivrés par les universités dans les disciplines médicales à la session 2005 (France métropolitaine + DOM)

	Médecine		Odontologie		Pharmacie	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Diplôme de docteur	3 441	55,5	868	53,7	2 535	68,7
Diplôme de fin de deuxième cycle	3 468	58,7	-	-	1 781	70,1
Capacité en médecine	2 185	38,1	-	-	-	-
DES, DIS, DESC	2 297	52,3	3	33,3	189	69,8
AFS, AFSA	1 000	31,8	-	-	3	33,3
DE sage-femme	577	98,4	-	-	-	-
DEUST	121	76,0	-	-	48	85,4
DESS	25	28,0	-	-	182	74,7
Doctorats	148	45,9	14	42,9	148	60,1
France métropolitaine + DOM	13 262	53,0	885	53,4	4 886	69,4

Présentation

En 2004-2005, en France métropolitaine et dans les DOM, 72 des 93 universités et établissements assimilés ont délivré des diplômes de nouvelles formations LMD (licences LMD et masters LMD), contre 16 l'année précédente. La tendance à la baisse du nombre de diplômes de l'ancien système délivrés s'accélère donc tandis que le nombre de licences LMD et de masters LMD délivrés explose. Ainsi en 2004-2005, 82 712 licences LMD ont été délivrées, soit près de six fois plus qu'en 2003-2004. Le nombre de masters recherche et de masters professionnels délivrés est passé de 2 544 et 2 415 en 2003-2004 à respectivement 17 061 et 39 415 en 2004-2005. 46 400 DEUG et 44 100 maîtrises ont été délivrés. Pour ces deux diplômes, c'est deux fois moins qu'en 2003-2004. 63 189 DEUG intermédiaires et 54 137 maîtrises intermédiaires ont été délivrés à des étudiants validant respectivement leur deuxième année de licence LMD ou leur première année de master LMD.

Depuis leur création en 2000-2001, le nombre de licences professionnelles délivrées a fortement augmenté, passant de 3 620 à la session 2001 à 23 874 à la session 2005, soit une augmentation de 60 % en moyenne annuelle. Le rythme d'accroissement ralentit depuis la session 2001 mais reste soutenu (+ 39,3 % à la session 2005 par rapport à la session précédente).

Le nombre de docteurs augmente de 3,9 % en 2005. Cette augmentation concerne les doctorats de sciences (+ 8,4 %), de lettres (+ 1,3 %). Le nombre de thèses soutenues en droit-sciences politiques et en sciences économiques diminue (respectivement de 15,0 % et 1,8 %).

Définitions

■ **Champ de l'enquête.** L'enquête est effectuée dans les universités, les universités de technologie, les Instituts nationaux polytechniques, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, Paris-Dauphine et l'École du paysage de Blois. Elle recense les diplômes nationalement habilités, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

■ **Diplômes de la session 2005 non mentionnés dans les tableaux :** la capacité en droit (637 diplômés), le DAEU (4 953 diplômés), les magistères (957 diplômés). Les diplômes d'IUP sont comptés avec les DEUG, licences et maîtrises. Les DUT apparaissent dans les pages 8.9 et 8.10.

■ **Nouvelles formations licence-master-doctorat (LMD).** En 2004-2005, 72 établissements de France métropolitaine et des DOM (62 universités, 3 établissements assimilés, les 2 CUFR, 2 INP et les 3 universités technologiques) ont délivré des diplômes LMD, contre 16 l'année précédente. Les évolutions entre disciplines sont difficilement interprétables.

■ **Cursus licence.** Il s'agit des trois premières années d'études supérieures.

■ **Cursus master.** Il permet, dans un même domaine de formation, d'organiser une palette de parcours facilitant l'orientation progressive des étudiants, soit dans une voie à dominante professionnelle débouchant sur un "master professionnel", soit dans une voie à dominante recherche débouchant sur un "master recherche".

■ **Cursus doctorat.** À vocation recherche, il conduit à la thèse.

■ **Diplômes d'ingénieurs et des écoles de commerce.** Voir la page 8.14.

■ **Diplômes intermédiaires (DEUG et maîtrises intermédiaires).** Les étudiants inscrits en licence LMD validant les deux premières années obtiennent un DEUG intermédiaire. Les étudiants inscrits en première année de master LMD validant leur première année obtiennent une maîtrise intermédiaire.

Remarque : Une évolution du mode de collecte de l'information sur les diplômes a eu lieu en 2002, entraînant des écarts sur certains diplômes dans certaines disciplines.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Tableaux statistiques, n° 7019.

Sources : Système d'information SISE.

[1] Évolution du nombre de diplômes de l’enseignement supérieur universitaire
(France métropolitaine + DOM)

		Droit, sciences politiques	Sciences économiques	AES	Lettres	Sciences	STAPS	Ensemble
DEUG-DEUST (1)	1982	9 764	4 959	2 597	22 361	10 384	1 076	51 141
	1990	12 355	7 747	6 080	39 127	21 096	1 948	88 353
	2000	16 606	10 720	6 601	54 550	28 960	7 263	124 700
	2001	16 354	11 191	6 580	53 064	27 502	7 142	121 833
	2002	15 768	11 403	6 674	52 732	26 709	7 649	120 935
	2003	15 057	11 500	6 453	52 484	25 843	7 680	119 017
	2004	13 620	11 045	6 371	50 253	23 481	6 176	110 946
	2005	5 792	5 853	2 466	23 220	9 042	1 908	48 281
DEUG intermédiaire	2005	8 846	4 147	2 808	27 844	13 966	5 578	63 189
Licences	1982	8 912	4 029	1 908	19 191	8 587	1 125	43 752
	1990	11 424	5 400	4 502	31 703	16 729	1 567	71 325
	2000	18 213	11 381	6 393	61 937	30 435	6 658	135 017
	2001	16 993	11 685	6 505	58 293	28 929	6 786	129 191
	2002	17 064	12 517	6 617	59 275	27 904	6 811	130 188
	2003	16 911	13 631	7 015	60 269	28 791	6 820	133 437
	2004	14 785	14 000	7 249	56 794	25 402	5 084	123 314
	2005	6 317	9 458	3 067	29 081	9 914	1 372	59 209
Licences professionnelles	2001	143	792	103	218	2288	76	3 620
	2002	236	1709	173	980	4842	73	8 013
	2003	302	3549	313	1677	6951	129	12 921
	2004	462	4950	571	2229	8789	141	17 142
	2005	704	6883	1080	3237	11697	273	23 874
Licence LMD (1)	2004	1 202	918	359	5 926	3 825	1 763	13 993
	2005	10 085	7 095	4 140	35 991	19 703	5 698	82 712
Maîtrises	1982	6 978	3 704	967	10 357	8 180	34	30 220
	1990	9 710	7 060	3 397	16 308	14 325	369	51 169
	2000	16 563	14 369	4 661	29 423	26 433	1 855	93 304
	2001	17 550	15 093	4 930	30 444	25 426	2 309	95 752
	2002	17 173	15 706	5 063	31 333	24 354	2 405	96 034
	2003	16 906	17 087	5 356	31 889	23 791	2 149	97 178
	2004	14 699	17 419	5 457	32 137	22 369	2 065	94 146
	2005	6 293	11 085	2 465	16 857	6 956	432	44 088
Maîtrises intermédiaires	2005	9 399	7 593	1 277	19 106	15 105	1 657	54 137
DESS	1982	1 393	2 874	-	1 819	293	-	6 379
	1990	2 794	4 773	-	2 562	2 495	-	12 624
	2000	5 900	10 479	444	7 742	7 805	242	32 612
	2001	6 901	12 149	483	8 907	9 253	401	38 094
	2002	7 705	13 907	457	9 915	10 744	528	43 256
	2003	8 574	15 480	591	10 748	11 221	560	47 174
	2004	8 149	16 313	679	10 899	10 840	471	47 351
	2005	3 364	6 920	341	4 727	3 350	110	18 812
Master professionnel (1)	2004	23	361	-	387	1 529	115	2 415
	2005	7 218	12 314	739	8 241	10 312	591	39 415
DEA	1982	2 162	1 292	-	5 058	6 304	-	14 816
	1990	3 047	1 557	-	5 843	9 466	111	20 024
	2000	5 042	1 588	-	7 459	9 227	112	23 428
	2001	4 754	1 694	-	7 999	9 925	131	24 503
	2002	5 269	1 904	-	8 553	10 687	116	26 529
	2003	5 181	1 920	-	8 858	10 730	130	26 819
	2004	5 207	2 183	-	9 272	9 584	93	26 339
	2005	2 342	945	-	5 282	1 923	24	10 516
Master recherche (1)	2004	726	150	-	245	1 334	89	2 544
	2005	2 619	1 223	118	4 695	8 262	144	17 061
Master indifférencié	2005	186	35	-	51	299	10	581
Doctorats	1982	478	559	-	2 099	3 916	-	7 052
	1990	521	411	-	1 513	4 705	11	7 161
	2000	1 254	637	-	2 449	5 621	30	9 991
	2001	1 034	532	2	2 201	5 195	47	9 011
	2002	697	430	2	2 101	4 976	37	8 243
	2003	681	436	1	2 121	4 799	49	8 087
	2004	816	487	3	2 274	5 283	68	8 931
	2005	694	478	-	2 303	5 726	76	9 277

(1) En 2003-2004, 16 établissements ont commencé à délivrer des nouvelles formations LMD (Licence LMD, Master LMD et Doctorat LMD).
Une évolution du mode de collecte de l’information sur les diplômes a eu lieu en 2002, entraînant des écarts sur certains diplômes dans certaines disciplines.

Présentation

Au bout de trois ans, 78,3 % des étudiants inscrits pour la première fois en troisième année de cursus licence (licences antérieures au schéma LMD et L3 proprement dites) à la rentrée universitaire 2002 ont obtenu leur diplôme. 66,6 % ont réussi en un an. Une année supplémentaire a été nécessaire à 9,0 % des inscrits qui ont redoublé sans changer de discipline ou d'établissement ; 1,3 % des étudiants dans le même cas ont eu besoin de deux années complémentaires. Par contre, la part des inscrits qui obtiennent la licence après un redoublement accompagné d'une réorientation est très faible (0,9 %) et elle l'est plus encore après deux années supplémentaires (0,5 %).

Parmi les bacheliers généraux, les titulaires d'un baccalauréat économique ont plus de chances de réussite en licence en un an (75,4 %) que les bacheliers scientifiques (71,7 %) ou littéraires (70,2 %). Ces probabilités restent néanmoins élevées au regard de la réussite moyenne de l'ensemble des étudiants, et l'amplitude des écarts est assez modérée. En revanche, les chances de succès sont beaucoup plus faibles pour les lauréats d'un baccalauréat technologique (57,3 %) ou d'un baccalauréat professionnel (55,6 %). Les difficultés sont encore plus importantes pour les non-bacheliers, puisque seulement 33,1 % d'entre eux peuvent espérer obtenir leur diplôme en un an [1].

La réussite en un an des femmes est nettement plus élevée que celle des hommes : 70,0 % contre 60,3 %. C'est particulièrement le cas pour les bacheliers scientifiques (76,7 % contre 66,4 %) et littéraires (71,9 % contre 62,2 %). Seules les lauréates d'un baccalauréat professionnel ont moins de chances de réussir que leurs homologues masculins, en un an comme en trois ans. Dans toutes les autres séries de baccalauréat, les taux de réussite cumulés en trois ans des femmes sont plus élevés [3].

C'est en Droit que les étudiants réussissent le mieux en un an (72,6 %). Viennent ensuite les Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (72,0 %). Dans certaines disciplines, les étudiants ont plus de difficultés : c'est le cas en Sciences fondamentales et applications et en Langues, où les chances de succès en un an sont les moins élevées (61,7 % et 59,5 %) [2].

La part supplémentaire des inscrits qui obtiennent leur diplôme suite à un redoublement est assez forte dans certaines disciplines, comme en Sciences fondamentales et applications (12,9 %) ou STAPS (11,4 %). En revanche, quelle que soit la discipline considérée, très peu d'étudiants obtiennent leur licence à la troisième tentative.

Sur les trois années cumulées, c'est en STAPS et en Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'univers que la réussite est la plus importante (84,2 % et 84,1 %). À l'opposé, elle est inférieure à 75 % en Sciences économiques, Lettres - arts, et Langues, où elle demeure la moins élevée (70,1 %).

Définitions

■ **Non-bacheliers.** Parmi les non-bacheliers sont regroupées différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat, les titulaires d'une capacité de droit ou du DAEU. Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

■ **Méthodologie.** L'étude de la réussite en licence est faite à partir d'une approche longitudinale : une cohorte d'étudiants (139 899 inscrits) entrant pour la première fois en licence générale, bidisciplinaire ou pluridisciplinaire, en L3 de la licence LMD, à la rentrée universitaire 2002 est suivie pendant trois années consécutives. La méthode retenue prend en compte les réorientations, que ce soit en termes de changement de discipline comme de changement d'établissement pour un étudiant de la cohorte.

→ Pour en savoir plus

Publications

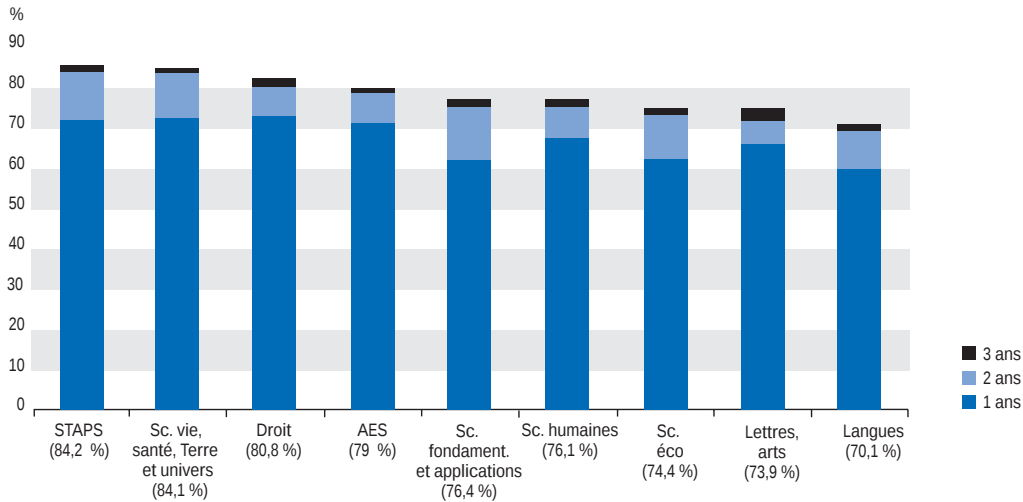
– Note d'Information, 05.08. Les dossiers, n° 161, MEN-DEPP, février 2005.

Sources : Enquêtes SISE, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

[1] Réussite en licence en un an, deux ans et trois ans selon la filière du baccalauréat (%)
(France entière)

	Un an	Deux ans		Trois ans		
Filières de baccalauréat		dont sans réorientation		dont sans réorientation		Cumulée en trois ans
Littéraire	70,2	9,0	7,9	1,8	1,2	81,0
Économique	75,4	8,4	7,6	1,3	0,9	85,0
Scientifique	71,7	10,7	9,8	1,5	1,1	83,9
Bacheliers généraux	72,2	9,5	8,5	1,6	1,1	83,3
Techno. STT	57,0	11,7	10,8	2,3	1,6	71,0
Autre techno.	57,7	12,3	11,7	1,8	1,4	71,7
Bacheliers technologiques	57,3	11,9	11,2	2,1	1,6	71,3
Professionnel	55,6	8,8	8,4	2,1	1,6	66,4
Ensemble des bacheliers	70,7	9,7	8,8	1,6	1,1	82,0
Dispensés	33,1	11,2	10,4	3,6	3,0	47,9
Ensemble des étudiants	66,6	9,9	9,0	1,8	1,3	78,3

[2] Réussite en licence des étudiants qui ne se sont pas réorientés en un, deux et trois ans, par discipline (%) (France entière)



[3] Réussite en un an, deux ans et trois ans par sexe et selon la filière du baccalauréat (%)
(France entière)

Filières de baccalauréat	Un an		Deux ans		Trois ans		Cumulée en trois ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Littéraire	62,2	71,9	10,2	8,8	2,1	1,7	74,5	82,4
Economique	70,2	78,0	10,0	7,5	1,5	1,2	81,7	86,7
Scientifique	66,4	76,7	12,1	9,4	2,0	1,2	80,4	87,2
Baccalauréat général	66,7	75,1	11,2	8,6	1,9	1,4	79,8	85,1
Techno. STT	54,4	58,3	11,8	11,7	2,6	2,1	68,8	72,1
Autre techno.	53,4	62,1	13,1	11,5	1,7	1,8	68,2	75,3
Baccalauréat technologique	53,9	59,5	12,4	11,6	2,2	2,0	68,5	73,1
Baccalauréat professionnel	57,0	54,3	8,2	9,3	2,7	1,5	67,9	65,2
Ensemble baccalauréat	65,2	73,6	11,3	8,9	1,9	1,5	78,4	83,9
Dispensés	28,8	36,5	11,9	10,6	5,0	2,6	45,6	49,7
Ensemble	60,3	70,0	11,4	9,0	2,3	1,6	74,0	80,6

Présentation

À la session 2005, 27 600 diplômes d'ingénieurs ont été délivrés contre 24 600 en 2000, soit une hausse de 12,2 % en cinq ans. Après une période de progression jusqu'en 2001, puis de stagnation les trois années suivantes, le nombre de diplômes délivrés en 2005 augmente à nouveau (+ 3,1 % de 2004 à 2005). Cette reprise est essentiellement due aux écoles privées, où le nombre de diplômes délivrés en 2005 a augmenté de 7,7 %. La répartition du nombre de diplômes délivrés est stable. Plus de la moitié ont en effet été délivrés par des établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale (56,8 %), près d'un cinquième par des écoles sous tutelle d'un autre ministère ou une collectivité locale et près d'un quart par des établissements privés.

La part de femmes diplômées augmente en 2005. Elles représentent désormais plus d'un quart des diplômés (25,4 %). Les écoles universitaires et les écoles publiques des autres ministères sont les écoles délivrant le plus de titres à des femmes [1].

Avec 1 800 diplômés en 2005, le nombre de lauréats des formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) est en reprise (+ 12,1 % par rapport à 2004 et + 87,1 % par rapport à 1996), après une inflexion en 2003. Le nombre de diplômés issus de la formation initiale par apprentissage continue de progresser : + 16,3 % depuis 2004 (leur nombre a presque quintuplé en dix ans). Après avoir constamment baissé depuis 1996, le nombre de diplômés issus de la formation continue augmente en 2005 (+ 15,7 % par rapport à l'an dernier mais - 28,8 % par rapport à 1996). La formation initiale accuse cette année une baisse ; celle-ci est légère, compte tenu du fait que ses effectifs sont peu nombreux (- 20,4 % par rapport à 2004, ce qui représente seulement 39 diplômés en moins).

La part de femmes parmi les diplômés est restée globalement stable de 2001 à 2004. Cette année, elle recommence à baisser, à raison de 1,5 % [2].

En 2005, 26 100 diplômes et titres ont été délivrés par les écoles de commerce et de gestion. De 1985 à 2005, le nombre des diplômés a triplé. Après une baisse assez sensible entre 1997 et 1999, il s'agit de la cinquième année consécutive de hausse. Le nombre de diplômés suit ainsi l'augmentation des effectifs d'inscrits amorcée à la rentrée 1998 (voir 6.9). Les diplômés visés par le ministère de l'Éducation nationale représentent le contingent le plus important des titres délivrés (50,7 %). Comme pour les inscrits, la part des femmes dans les effectifs des diplômés des écoles de commerce se stabilise : 47,2 % des diplômés 2005 sont des femmes ; elles représentaient 38,1 % en 1985 [3].

Définitions

■ **Diplômes d'ingénieurs.** Ensemble des diplômés des établissements publics et privés, relevant de tous les ministères, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI). Ne sont pas comptabilisés les diplômes décernés au titre de la formation continue, à l'exception des Centres d'études supérieures industrielles (CESI) et de l'Institut national de promotion supérieure agricole (INPSA). Les diplômes obtenus par les élèves du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ne sont pas comptabilisés [1].

■ **Diplômes des formations d'ingénieur en partenariat (FIP).** Anciennement intitulées "nouvelles formations d'ingénieur" (NFI), ces formations ont été mises en place à la rentrée 1990. En 2004-2005, 56 établissements situés en France métropolitaine, assurent la formation conjointement avec une entreprise. Le diplôme d'ingénieur est reconnu par la CTI [2].

■ **Visa du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.** Une école reconnue par l'État peut demander au ministre chargé de l'Enseignement supérieur l'autorisation à délivrer un diplôme visé. Le visa est un label de qualité garantissant la participation effective de l'école dans le service public de l'Enseignement supérieur, dont la durée ne peut excéder six ans après l'avis de la Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion. Le référentiel de qualité prend en compte notamment l'organisation des conditions d'admission et de scolarité (études et stages), les collaborations avec les universités et les laboratoires de recherche, l'ouverture à l'international, l'insertion professionnelle des diplômés. Pour les formations bac + 5, le visa conditionne l'obtention du grade de master dans le cadre de la réforme LMD.

■ **MBA.** Master of business administration. Il s'agit d'un diplôme de spécialisation souvent préparé conjointement avec un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger [3].

→ Pour en savoir plus

Sources : [1] Enquête n° 27 auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées, Système d'information SISE, SISE-ingénieurs.

[2] Enquête n° 27 bis auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées - Les formations d'ingénieurs en partenariat, SISE, SISE-ingénieurs.

[3] Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.

[1] Évolution du nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs de 1985 à 2005 (France métropolitaine + DOM)

	1985	1990	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Écoles universitaires (2)	3 551	5 044	7 847	8 395	8 881	9 571	9 888	9 864	10 266	10 373
% femmes			26,5	25,6	25,7	28,0	25,7	27,4	27,7	27,7
Écoles indépendantes des universités	3 314	3 891	5 262	5 098	5 237	5 467	5 156	5 346	5 383	5 316
% femmes			17,6	17,0	17,6	19,2	18,6	18,9	19,6	21,1
Total Public Éducation nationale	6 865	8 935	13 109	13 493	14 118	15 038	15 044	15 210	15 649	15 689
% femmes	15,1	18,3	23,0	22,4	22,7	24,8	23,3	24,4	24,9	25,5
Écoles publiques autres ministères	3 250	3 624	4 333	4 553	4 621	4 749	4 800	4 824	4 815	5 107
% femmes	16,9	20,2	24,4	28,4	27,6	27,3	29,0	30,1	29,0	30,9
Écoles privées	2 888	3 521	5 626	5 612	5 885	6 236	6 311	6 403	6 353	6 842
% femmes	16,0	17,9	19,8	19,3	19,5	19,1	19,1	21,3	21,0	21,0
Total	13 003	16 080	23 068	23 658	24 624	26 023	26 155	26 437	26 817	27 638
% femmes	15,7	18,7	22,5	22,8	22,8	23,9	23,3	24,7	24,7	25,4

(1) Toutes les écoles d'ingénieurs décernant des diplômes sont situées en France métropolitaine.

(2) Par souci de cohérence des séries statistiques, les universités de technologie ont été classées parmi les écoles universitaires.

[2] Évolution du nombre de diplômés des formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) de 1996 à 2005 (France métropolitaine + DOM)

	1996	1997	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Formation initiale	170	188	206	169	199	219	321	191	152
% femmes	15,9	17,0	16,5	20,1	15,1	20,5	16,2	17,8	15,1
Formation initiale par apprentissage	258	311	660	890	957	1077	1 051	1 069	1 249
% femmes	6,2	8,0	8,2	8,0	8,5	11,0	10,8	11,8	10,5
Formation continue	518	495	453	393	444	417	376	319	369
% femmes	5,8	5,7	5,5	4,8	4,5	4,3	5,3	6,3	4,9
Ensemble	946	994	1 319	1 452	1 600	1 713	1 748	1 579	1 770
% femmes	7,7	8,6	8,6	8,5	8,2	10,6	10,6	11,2	9,7

(1) Il n'y a pas de FIP dans les DOM.

[3] Évolution du nombre de diplômés des écoles de commerce de 1985 à 2005 (France métropolitaine + DOM)

	1985	1990	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Diplômes visés	4 071	5 580	8 600	7 937	8 825	10 553	10 477	11 923	12 062	13 219
% femmes	40,2	45,2	48,3	46,3	46,4	47,7	48,1	48,5	48,2	48,8
Certificats d'école	3 254	6 571	7 824	8 056	9 517	10 131	10 963	12 440	13 117	12 847
dont :										
mastères	-	-	1 223	1 211	1 730	1 961	2 294	2 439	2 153	2 624
MBA	-	-	958	1 091	1 303	1 379	1 481	1 792	1 872	1 925
autres (1)	429	791	409	651	1 166	1 129	1 279	1 746	1 621	2 004
Total	7 325	12 151	16 424	15 993	18 342	20 684	21 440	24 363	25 179	26 079
% femmes	38,1	44,2	46,0	44,3	45,4	45,5	46,8	47,1	47,5	47,3

(1) Attestations d'école et diplômes de spécialisation.

Présentation

700 milliers de jeunes ont interrompu pour la première fois leurs études en 2004, selon les enquêtes françaises sur l'emploi de 2005 (France métropolitaine). Ce flux semble être un peu sous-estimé, étant nettement inférieur à l'effectif des générations concernées (780 milliers), dans un contexte où les taux de poursuite d'études par âge sont quasiment stables.

Près de 180 milliers de sortants de formation initiale ont déclaré qu'ils possédaient un diplôme sanctionnant la réussite d'études "générales" de l'enseignement supérieur, effectuées en université ou en école. Par ailleurs, 120 milliers ont mentionné un diplôme sanctionnant des études supérieures technologiques ou professionnelles "courtes", tel qu'un brevet de technicien supérieur ou un diplôme d'infirmière [1]. La grosse majorité d'entre eux a un diplôme d'une discipline de lettres, sciences sociales, santé ou d'une spécialité professionnelle orientée vers le commerce et les services.

Les jeunes sortants dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat ont, comme les diplômés de l'enseignement supérieur, majoritairement étudié les lettres, l'économie et les spécialités professionnelles orientées vers le commerce et les services ; en revanche, ceux dont le diplôme le plus élevé est un CAP ou un BEP ont plus souvent suivi un enseignement et une formation orientés vers les métiers de l'industrie.

La réussite d'un second cycle de l'enseignement secondaire, définie par l'obtention d'un diplôme, est considérée être un bagage scolaire minimum dans l'Union européenne. En France, 83 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans en 2005 ont obtenu un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire [3]. Les jeunes femmes ont plus souvent le baccalauréat que les hommes qui ont, pour leur part, plus souvent un CAP ou un BEP. À l'opposé, 19 % des garçons et 14 % des filles âgés de 20 à 24 ans en 2005 n'ont pas de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire [3]. Le "minimum de qualification" correspondant aux niveaux de formation VI et V bis de la classification française de 1969 est moins exigeant que le seuil européen : seuls 7 % des garçons et 6 % des filles qui ont de 20 à 24 ans en 2005 ont au mieux atteint une classe du premier cycle de l'enseignement secondaire ou une première année de CAP ou BEP [3]. Ces jeunes en grave échec scolaire représentent, en moyenne, moins de 6 % des flux sortis en 2005 des établissements d'enseignement secondaire (centres de formation inclus) ; des indicateurs de ce type sur les jeunes en grave échec scolaire sont suivis à l'échelle de chaque académie [2].

→ Pour en savoir plus

Publications

- S. Durier, P. Poulet-Coulibando, "Formation initiale, orientation et diplômes de 1985 à 2002", Éducation & formations, n° 74, MEN-DEPP, avril 2007.
- F. Léger, "Trajectoires scolaires dans le secondaire entre 1996 et 2002 : des bilans académiques inégaux", Données sociales, INSEE, 2006.

Sources : Enquêtes emploi INSEE, enquêtes sur l'enseignement secondaire (SCOLARITÉ), les apprentis, les lycées agricoles.

Définitions

■ **Champ.** France métropolitaine.

■ **Les flux de sortants de formation initiale** présentés ici sont fondés sur les enquêtes sur l'emploi de l'INSEE [1] ainsi que sur les statistiques scolaires [2].

La fin de la formation initiale est la première interruption d'un parcours scolaire contiguë à la scolarité obligatoire.

■ **Le "niveau de formation" des sortants** dans le tableau [2] est estimé à partir des origines scolaires des jeunes inscrits dans l'ensemble des établissements de l'enseignement secondaire (avec les apprentis et lycéens agricoles). Ces statistiques tiennent compte de mouvements migratoires, mais ignorent les rares enfants qui n'ont pas été scolarisés dans l'enseignement secondaire (0,5 % d'une classe d'âge).

■ **Les diplômes obtenus et les enseignements suivis** dans les tableaux [1] et [3] sont ceux que déclarent les individus aux enquêtes Emploi de l'INSEE de 2005 (celles de 2006 posent des problèmes en cours de résolution).

Les échantillons des enquêtes Emploi correspondant à un flux de sortie étant de petite taille, les fortes variations sont seules significatives.

■ **Les âges de 20 à 24 ans** dans le tableau [3] sont les âges possédés au moment de l'enquête ("années révolues" à l'enquête). Par exemple, un jeune né en avril 1985 avait 19 ans en mars 2005 et 20 ans en juin de la même année.

Les sorties du système éducatif

[1] Nombre de sortants de formation initiale en fonction de leur niveau de diplôme et de leur spécialité ou discipline (milliers) (France métropolitaine)

Spécialité ou discipline	CITE (1)	Enquête : Cohorte de sortants :		Moyenne 2003-2004		
		2004 2003	2005 2004	Sciences, technologie industrielle	Lettres, commerce et services	NR, sans objet
Diplômes						
DEUG, licence, diplôme de grande école, doctorat	5A/6	183	175	40	138	1
DUT, BTS, paramédical et social	5B	125	119	26	96	-
Total Enseignement supérieur	5-6	308	293	66	234	1
Baccalauréat et équivalents	3	169	168	63	99	7
CAP/BEP	3C	126	121	70	54	-
Aucun diplôme, diplôme national du brevet	0-2	118	117	-	-	117
Total sortants de formation initiale		721	700	199	387	125
Estimation des flux de sortants à partir des inscrits		708	737			

(1) La Classification internationale type des enseignements (CITE) de l'UNESCO est utilisée pour les comparaisons entre pays. Les personnes sont classées en fonction des diplômes qu'elles détiennent.

Sources : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE (la dernière ligne est cependant basée sur les statistiques scolaires)

Champ : ces statistiques portent sur l'ensemble des jeunes (avec ceux des institutions médico-éducatives).

Remarque - Les variations entre catégories sont peu significatives.

NR : non renseigné.

[2] Répartition des élèves finissant l'enseignement secondaire par classe et niveau de formation (France métropolitaine)

Classe atteinte	Niveaux de formation	1998	2000	2002	2003	2004	2005
Terminales générales et technologiques	IV	55,1	53,8	54,1	54,8	54,7	55,6
Terminales professionnelles (bac pro et équivalents)	IV	12,2	13,1	13,9	13,7	14,3	14,4
Total niveau du baccalauréat	IV	67,3	66,9	68,0	68,5	69,0	70,0
Première année de bac pro et BP	V	2,1	2,4	2,5	2,6	2,5	2,6
Fin de CAP ou BEP	V	21,3	21,3	20,8	20,1	19,9	19,9
Fin de CAP ou BEP + première année de bac pro	V	23,4	23,7	23,3	22,7	22,4	22,5
Fin de seconde ou premières générales et technologiques	V	2,0	2,4	2,3	2,3	2,3	2,0
Premier cycle, première année CAP/BEP ("sans qualification")	VI-Vbis	7,3	7,0	6,4	6,5	6,3	5,5
Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire		9,3	9,4	8,7	8,8	8,6	7,5
Total des élèves finissant l'enseignement secondaire		100	100	100	100	100	100

Sources : statistiques scolaires, MEN-DEPP.

[3] Jeunes âgés de 20 à 24 ans en fonction de leur niveau de diplôme et de leur niveau d'études, selon le genre (%) (France métropolitaine)

Diplôme et niveau d'études	CITE (1)	NF (2)	Hommes			Femmes		
			1996	2000	2005	1996	2000	2005
Diplômes d'enseignement supérieur, baccalauréat et équivalents	3-6	I-IV	50	57	60	60	67	72
CAP et BEP	3C	V	25	23	21	19	16	14
Total Diplômés de l'enseignement supérieur, du baccalauréat, d'un BEP ou CAP			75	80	81	79	83	86
N'ont ni diplôme d'enseignement supérieur, ni baccalauréat, ni BEP, ni CAP								
- ont étudié jusqu'en classe terminale de second cycle	2	IV-V	15	12	10	11	9	7
Fin de seconde ou premières générales et technologiques	2	V	2	1	2	1	1	1
Premier cycle, première année CAP/BEP ("sans qualification")	0-2	Vbis-VI	8	7	7	9	7	6
- ont arrêté avant la fin d'un second cycle			10	8	9	10	8	7
Ensemble			100	100	100	100	100	100

(1) Cf. tableau [1].

(2) Cette classification des niveaux de formation est utilisée en France depuis 1969. Dans l'enseignement secondaire, la dernière classe fréquentée (au lieu du diplôme) est prise en compte lorsque les élèves arrêtent leurs études.

Sources : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE.

Présentation

Au 1^{er} février 2006, soit environ sept mois après la fin de leur formation initiale, 55 % des lycéens sortant l'année du diplôme et ne poursuivant pas d'études ont trouvé un emploi. 47 % sont en emploi non aidé, les autres ayant le plus souvent signé un contrat de professionnalisation (4,8 %). Plus du tiers d'entre eux est en recherche d'emploi. Le taux d'emploi dépend principalement du diplôme : 70 % des diplômés de BTS et 64 % des diplômés de baccalauréat professionnel sont en emploi, alors que seuls 43 % des diplômés de BEP ou de CAP le sont, et 27 % des non diplômés [1].

Les filles trouvent moins facilement un emploi que les garçons, malgré leur niveau de formation plus élevé. Sept mois après avoir quitté le système éducatif, 51 % d'entre elles occupent un emploi contre 59 % des garçons. Cet écart est relativement faible pour les diplômés de BTS, de baccalauréat technologique ou général. Il est très important chez les non-diplômés (les filles étant plus souvent inactives), les diplômés de CAP ou BEP, et de baccalauréat professionnel. Quand elles suivent une formation au sein du secteur de la production (où elles sont relativement peu nombreuses), les filles ont plus de difficultés à trouver un emploi : l'écart entre filles et garçons est de plus de 20 points en défaveur des filles, contre 8 points dans le secteur des services [2]. Dans les formations de la production, leurs effectifs sont effet concentrés dans des spécialités moins porteuses d'emploi (agroalimentaire, alimentation ou habillement). Mais les filles s'insèrent un peu mieux que les garçons quand elles ont suivi une formation tertiaire et obtenu un BTS.

Définitions

■ **Champ.** L'enquête IVA interroge les sortants des formations professionnelles et technologiques en lycée (sous tutelle Éducation nationale uniquement). Depuis 2003, seule la moitié des formations est concernée : en 2006, les formations interrogées sont le complémentaire de celles interrogées en 2005. De plus, en 2006, le champ minimum ne comprend que les années terminales de formation, contrairement aux années passées. Il est donc extrêmement délicat de comparer directement les résultats de ces deux années.

Les données concernant les diplômés de brevet de technicien, de baccalauréat général et de diplômés de niveau II sont à prendre avec précaution, étant donné le faible nombre de répondants.

Dans le tableau [1], les non-réponses à la question sur le statut d'emploi (CDI, CDD, etc.) et le diplôme ont été exclues des calculs.

■ **Les sortants de lycée.** Sont considérés comme sortants les jeunes inscrits dans un lycée l'année scolaire 2004-2005, mais non repérés comme inscrits l'année suivante, et déclarant à l'enquête menée au 1^{er} février 2006 ne pas poursuivre d'études, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

■ **Taux d'emploi.** Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (y compris inactifs et stagiaires).

■ **Les emplois non aidés** regroupent les contrats à durées déterminée (CDD) et indéterminée (CDI), les intérimaires, les fonctionnaires, les aides familiaux, les personnes installées à leur compte et les engagés dans l'armée.

■ **Les emplois aidés** regroupent les contrats de professionnalisation (CP), et les autres contrats aidés : contrats emploi-solidarité (CES), contrats initiative-emploi (CIE), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), ...

→ Pour en savoir plus

Publications

- Note d'Information, 04.21.
- "Insertion des apprentis et des lycéens : les résultats 2003 et 2004, académie par académie", Les Dossiers, Hors-série, n° 25, MEN-DEP.

Sources : Enquête menée auprès des sortants de lycée au 1^{er} février 2006.

L'emploi à la sortie du lycée au 1^{er} février 2006

[1] Situation au 1^{er} février 2006 des sortants de lycée par diplôme (%) (France métropolitaine + DOM)

Diplômes	Total en emploi	Emploi non aidé					Emploi aidé			Répartition des sortants			
		CDI	CDD	Intérim	Autres non aidé	Total	CP	Autres aidé	Total	Stages	Chômage	Inactifs	
Non diplômé	27,2	7,8	8,2	5,9	1,8	23,7	1,5	2,0	3,5	10,7	52,3	9,8	5,9
Diplôme national du brevet, CFG	40,3	12,7	10,8	7,7	4,0	35,2	2,8	2,3	5,1	9,1	41,5	9,1	8,3
BEP ou CAP	43,0	16,0	12,2	6,8	2,6	37,6	3,0	2,4	5,4	5,6	45,2	6,3	27,0
Brevet de technicien	55,7	25,1	14,0	8,3	2,3	49,7	4,2	1,8	6	3,6	35,4	5,2	1,0
Bac technologique	57,3	14,7	19,1	8,0	3,4	45,2	8,5	3,6	12,1	5,0	29,4	8,3	15,7
Bac professionnel	63,9	24,3	16,6	12,3	2,3	55,5	6,3	2,1	8,4	2,2	30,1	3,7	17,1
Bac général	60,8	22,6	20,0	5,8	2,3	50,7	6,3	3,8	10,1	3,4	29,4	6,6	1,1
BTS	70,2	25,9	24,2	10,1	1,8	62,0	4,5	3,7	8,2	1,8	25,4	2,5	23,0
Diplôme niveau II	74,0	35,0	21,2	4,7	1,7	62,6	9,7	1,7	11,4	0,9	22,6	2,6	0,9
Ensemble	54,6	19,1	16,6	8,7	2,6	47,0	4,8	2,8	7,6	4,6	35,2	5,7	100,0

[2] Taux d'emploi (aidé et non aidé) au 1^{er} février 2006 par diplôme, secteur et sexe (France métropolitaine + DOM, hors formations générales)

Diplômes	Production			Services			Ensemble		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Non diplômé	32,8	13,2	28,6	37,1	23,4	26,7	33,8	21,2	27,6
Diplôme national du brevet, CFG	43,9	22,2	40,3	49,3	36,2	40,9	46,2	34,4	40,7
BEP ou CAP	49,0	27,6	42,9	56,2	38,0	43,7	51,7	35,5	43,4
Brevet de technicien	67,6	ns	65,0	ns	35,8	44,7	65,9	41	56,1
Bac technologique	61,5	61,1	61,4	58,0	56,2	56,7	59,6	56,4	57,6
Bac professionnel	69,2	51,1	67	67,4	56,2	61,1	68,7	55,2	64,2
Bac général	71,2	ns	62,7	61,5	60,2	60,6	64,2	59,3	61,0
BTS	78,2	71,1	77	66,0	69,4	68,4	71,8	69,6	70,5
Diplôme niveau II	ns	ns	ns	73,8	75,9	75,1	74,8	73,7	74,1
Ensemble	59,1	37,7	54,9	60	52,5	54,8	59,4	50,5	54,9

ns : non significatif.

Présentation

Au 1^{er} février 2006, les deux tiers des apprentis ayant terminé leurs études l'année scolaire 2004-2005 sont en emploi, soit une stabilité par rapport à l'année précédente [1]. Comme en 2005, les sortants d'apprentissage sans diplôme ou détenteurs du seul brevet des collèges continuent à trouver beaucoup plus difficilement un emploi (aidé ou non) que les autres : un sur trois est en emploi, alors que plus de deux sur trois titulaires d'un CAP ou d'un BEP et environ huit sur dix diplômés d'un brevet professionnel ou de niveau plus élevé le sont. Les diplômés de niveaux II et plus font exception à cette stabilité : leur taux d'emploi a progressé de 5 points.

Cette relative stabilité masque toutefois une légère dégradation du taux d'emploi des formations orientées vers les services, qui n'ont pas bénéficié des créations d'emplois dans le secteur tertiaire à cette période. Cette dégradation touche principalement les sortants peu ou pas diplômés et les détenteurs de BEP ou CAP de ces formations. Elle a affecté les filles, car elles sont plus nombreuses dans ces formations, en particulier dans les classes préparant à un diplôme de niveaux IV et V. L'écart entre filles et garçons, observable à pratiquement tous les niveaux de diplôme, s'est par conséquent accru globalement et plus particulièrement au sortir des formations tertiaires (sauf pour les diplômés de BTS), alors qu'il est resté stable (mais élevé) au sortir des formations de la production [2].

Dans le secteur de la production, les trois quarts au moins des sortants des filières "mines, carrières, génie civil", "technologies industrielles et de commande", "chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie", "mécanique générale, aéronautique et spatiale" ont trouvé un emploi non aidé, soit un taux d'emploi supérieur de plus de 10 points à la moyenne des formations de ce secteur. Il s'agit là en partie d'un effet de structure, puisque ces filières comptent davantage de diplômés de niveau IV et plus (la quasi-totalité pour les "technologies industrielles et de commande"). Mais dans le cas de la filière "mines, carrières, génie civil", on note une meilleure insertion des CAP (20 points de plus), par rapport aux taux d'insertion observés en moyenne pour les sortants du secteur de la production.

Dans le secteur des services, la filière "santé" affiche toujours de forts taux d'emploi (82 %), 8 apprentis sur 10 ayant préparé un BP de préparateur en pharmacie. La filière "transport, finances, comptabilité" bénéficie aussi d'une bonne insertion, car les deux tiers de ses sortants sont détenteurs d'un BTS au minimum. Les filières "commerce, vente", "accueil, hôtellerie, tourisme" et "coiffure, esthétique" affichent des taux d'emploi inférieurs à la moyenne. Dans les deux premiers cas, cela s'explique par la prépondérance des sortants de classe de CAP, qui pour autant ne trouvent pas plus difficilement un emploi que dans les autres filières des services. En revanche, dans le cas de la filière "coiffure, esthétique", les détenteurs de CAP ont peu de chances de trouver un emploi [3].

Définitions

■ **Champ.** Ces données sont tirées de l'enquête IPA 2006. Son champ géographique est la France métropolitaine et les DOM, mais les données de la Guyane ne sont pas disponibles.

■ **Les sortants d'apprentissage.** Sont considérés comme sortants tous les jeunes inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage pendant l'année scolaire 2004-2005, mais non inscrits l'année suivante, et déclarant à l'enquête menée au 1^{er} février 2006 ne pas poursuivre d'études, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

■ **Taux d'emploi.** Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (y compris inactifs et stagiaires).

■ **Les emplois non aidés.** Ils regroupent les contrats à durée déterminée (CDD) et indéterminée (CDI), les intérimaires, les fonctionnaires, les aides familiaux, les personnes installées à leur compte et les engagés dans l'armée.

■ **Les emplois aidés.** Ils regroupent les contrats de professionnalisation (CP), et les autres contrats aidés : contrats emploi-solidarité (CES), contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrats initiative-emploi renouvelés (CIE), ...

→ Pour en savoir plus

Publications

- Note d'Information, 04.21.
- "Insertion des apprentis et des lycéens : les résultats 2003 et 2004, académie par académie", Les Dossiers, Hors-série, n° 25, MEN-DEP.

Sources : Enquête menée auprès des sortants d'apprentissage au 1^{er} février 2006.

[1] Situation des sortants d'apprentissage selon le diplôme au 1^{er} février 2006 (%) (1) (France métropolitaine + DOM [sauf Guyane]) (hors formations générales)

Diplômes	Total en emploi	Emploi non aidé					Emploi aidé			Répartition des sortants			
		CDI	CDD	Interim	Autres non aidé	Total	CP	Autres aidé	Total	Stages	Chômage	Inactifs	Total
Non diplômé	32,5	16,0	8,1	4,5	1,3	29,9	1,1	1,5	2,6	7,5	53,3	6,7	10,3
Diplôme national du brevet, CFG	33,8	15,0	8,9	5,4	1,3	30,6	1,7	1,5	3,2	8,4	50,7	7,1	7,5
BEP ou CAP	65,9	38,4	14,1	6,1	2,1	60,7	3,8	1,4	5,2	2,2	29,3	2,6	41,9
Brevet professionnel	84,7	61,0	14,5	3,3	2,7	81,5	2,2	1,0	3,2	1,4	11,5	2,4	7,1
Brevet de technicien	78,1	45,8	19,8	5,2	3,5	74,3	2,5	1,3	3,8	2,3	15,9	3,7	0,4
Bac technologique	77,7	48,6	19,1	3,7	2,5	73,9	2,5	1,3	3,8	3,0	16,4	3,0	3,0
Bac professionnel	79,2	46,2	15,6	8,4	3,6	73,8	4,3	1,1	5,4	2,4	16,0	2,4	10,5
Bac général	78,8	48,5	18,9	2,5	4,4	74,3	3,2	1,3	4,5	3,1	14,5	3,5	2,5
BTS	80,6	49,2	17,9	6,5	2,3	75,9	3,5	1,2	4,7	2,4	14,9	2,0	9,3
Diplôme niveau II	80,4	56,2	16,7	4,4	1,4	78,7	1,2	0,5	1,7	1,5	16,3	1,7	7,5
Ensemble	66,0	39,7	14,1	5,7	2,2	61,7	3,0	1,3	4,3	3,2	27,6	3,3	100,0

(1) Formations générales comprises.

[2] Taux d'emploi (aidé et non aidé) au 1^{er} février 2006 par diplôme, secteur et sexe (%) (France métropolitaine + DOM [sauf Guyane]) (hors formations générales)

Diplômes	Production			Services			Ensemble		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Non diplômé	35,4	23,9	34,5	37,0	24,3	28,0	35,6	24,3	32,5
Diplôme national du brevet, CFG	37,7	27,0	36,5	37,2	26,4	29,2	37,6	26,5	33,8
BEP ou CAP	72,2	51,7	70,7	63,4	52,2	55,2	71,1	52,2	65,8
Brevet professionnel	89,8	71,7	88,9	83,7	79,6	80,0	89,3	79,1	84,6
Brevet de technicien	82,0	ns	78,9	ns	ns	76,3	81,8	70,8	78,1
Bac technologique	75,2	58,4	71,7	74,0	80,9	79,7	74,7	79,2	77,8
Bac professionnel	84,2	63,7	82,6	77,2	71,3	73,3	82,9	70,0	79,2
Bac général	80,7	64,1	74,7	74,7	81,4	79,8	76,9	79,7	78,9
BTS	82,4	73,4	81,0	80,6	80,2	80,4	81,7	79,3	80,6
Diplôme niveau II	81,0	70,2	78,1	82,9	81,7	82,3	82,0	79,3	80,8
Ensemble	68,5	54,0	67,2	69,0	62,0	64,0	68,6	60,8	65,9

ns : non significatif.

[3] Taux d'emploi non aidé par domaine de formation et par diplôme (%) (France métropolitaine + DOM [sauf Guyane]) (hors formations générales)

Domaines de formation (1)	Aucun	Brevet, CFG	BEP-CAP	BP	Bac pro	Dipl. BTS	Niv. II	Ensemble	Répartition des sortants
Forêts, aménagement paysager	36,4	44,2	58,9	66,2	70,2	73,5	71,4	61,7	4,6
Productions végétales, animales et cultures	34,8	34,3	51,7	ns	69,1	69,2	ns	54,1	3,0
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	37,5	ns	72,9	93,2	83,7	82,8	75,2	74,1	3,5
Agroalimentaire	23,7	28,9	63,5	83,7	77,8	72,3	73,8	54,8	11,7
Mines, carrières, génie civil	ns	ns	84,2	ns	ns	81,9	95,7	82,3	1,3
Bâtiment	32,4	30,2	70,6	87,7	ns	ns	ns	61,5	10,3
Bois, ameublement	38,5	46,1	65,5	90,6	84,0	ns	ns	64,8	4,0
Matériaux souples	ns	ns	52,4	ns	ns	ns	ns	49,7	0,5
Mécanique générale, aéronautique et spatiale	ns	ns	68,5	ns	79,7	78,7	75,0	75,0	3,0
Moteurs, mécanique auto	38,2	31,5	61,7	ns	81,6	79,0	ns	60,9	5,9
Structures métalliques	33,6	30,0	64,5	ns	80,9	ns	ns	60,0	4,1
Électricité, électronique	30,3	32,6	68,8	84,6	79,9	82,7	84,2	68,5	4,6
Technologies industrielles et de commande	ns	ns	ns	ns	74,3	75,8	74,2	74,6	2,3
Ensemble production	31,6	33,0	65,6	84,9	78,1	76,8	76,7	62,8	58,7
Transport, finances, comptabilité	ns	ns	72,7	ns	67,4	78,2	82,5	75,9	6,5
Commerce, vente	21,5	24,1	46,0	78,1	66,2	73,8	80,0	53,6	13,8
Communication, information	ns	ns	46,8	ns	56,8	73,4	80,3	64,5	3,2
Travail sanitaire et social, animation	ns	52,6	53,4	ns	59,1	ns	ns	55,7	1,8
Santé	ns	ns	65,1	88,2	ns	87,4	ns	82,4	3,9
Accueil, hôtellerie, tourisme	26,3	22,1	56,9	ns	79,8	68,2	ns	50,4	4,8
Coiffure, esthétique	20,5	23,9	37,2	73,5	ns	ns	ns	46,1	6,8
Services à la collectivité	ns	ns	ns	ns	ns	ns	66,3	62,4	0,6
Ensemble services	25,3	26,2	48,8	77,1	65,9	75,1	80,1	59,3	41,3

(1) Nomenclature propre à cette enquête. ns : non significatif.

Présentation

La plupart des jeunes recherchent un premier emploi régulier après avoir terminé l'école. Aussi, le taux de chômage des jeunes récemment sortis de formation initiale est étroitement corrélé à la situation générale du marché du travail. En écho à la légère reprise de l'emploi salarié dans le secteur privé, le taux de chômage des cohortes récemment sorties de l'éducation initiale a cessé d'augmenter en 2005. Au cours des quatre années qui suivent la sortie de l'école, le taux de chômage s'élève en moyenne à 20 % au cours du premier semestre et à 19 % sur l'ensemble de l'année, comme en 2004 [2]. Le taux de chômage est plus élevé parmi les jeunes qui ont terminé leurs études initiales en 2004. 35 % des jeunes actifs sont au chômage au premier trimestre 2005 puis 25 % au trimestre suivant, ce qui donne un taux de chômage moyen de 30 % au premier semestre 2005, semblable à celui constaté début 2004 parmi les sortants d'études initiales de 2003.

Le risque de chômage dépend étroitement du niveau de diplôme. Parmi les jeunes qui ont terminé leurs études depuis un à quatre ans et sont économiquement actifs, 42 % des jeunes n'ayant aucun diplôme ou seulement le diplôme national du brevet sont au chômage au premier semestre 2005, pour 21 % des diplômés des CAP, BEP et baccalauréats, et 11 % des diplômés de l'enseignement supérieur. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur diminue, relativement au premier semestre 2004.

Le niveau de diplôme surdétermine la catégorie professionnelle. 65 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont cadres, techniciens ou indépendants, en 2005, cinq ans environ après la fin de leurs études, contre 18 % des diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire (CAP, BEP ou bacheliers), sans changement significatif par rapport à 2004, et 7 % seulement des jeunes moins diplômés.

Par ailleurs, un diplôme de science exacte, de technologie ou d'une spécialité professionnelle orientée vers l'industrie, confère un emploi plus qualifié et expose moins au chômage qu'un diplôme de niveau comparable de lettres, langues, économie ou d'une spécialité orientée vers le commerce ou les services [1].

Définitions

■ **Champ.** France métropolitaine.

■ **La fin de la formation initiale** est la première interruption d'un parcours scolaire initié, en général, à la maternelle. Lorsque l'apprentissage est effectué dans la foulée de l'école, la fin de formation initiale d'un apprenti est la fin de son apprentissage.

■ **La situation professionnelle.** Les catégories de professions sont inspirées de la classification socioprofessionnelle de l'INSEE ; cependant, les enseignants ont été regroupés et les employés ont été distingués en fonction de la qualification de leur poste. Les professions "supérieures" désignent les cadres et les professions libérales, tandis que les professions "intermédiaires" regroupent les responsables "non cadres" (techniciens, infirmières, représentants de commerce, par exemple). Les employés "qualifiés" sont définis, ici, comme les employés civils (sans les agents de service de la fonction publique), les policiers et militaires, et les employés administratifs d'entreprise (sans les agents de sécurité).

Le tableau [1] porte sur les personnes, interrogées au cours de l'année 2005 (quatre trimestres), qui ont terminé leur formation initiale de 1998 à 2002, depuis trois à sept ans, soit environ cinq ans. Ces résultats n'ont pas été actualisés, les résultats des enquêtes 2006 sur l'emploi n'étant pas disponibles.

■ **Un "taux de chômage"** rapporte les chômeurs à la seule "population active", qui est composée des personnes en emploi, des chômeurs et du contingent (jusqu'en 2001), conformément aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT).

■ **Les effectifs de l'emploi salarié** sont estimés par la DARES, l'INSEE et l'UNEDIC sur les seules entreprises privées non agricoles.

→ Pour en savoir plus

Publications

- "Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005", INSEE Première, n° 1 070, INSEE, mars 2006.
- "Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la génération 2001, CEREQ, 2^e trimestre 2005.
- "Conjoncture de l'emploi et du chômage au troisième trimestre 2005", Premières informations - Premières synthèses, n° 52.2, DARES, décembre 2005.
- "Évolution de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2005", Premières informations - Premières synthèses, n° 12.1, DARES, mars 2006.
- Économie et statistique, n° 378-379 (juillet 2005) et n° 388-389 (juin 2006), INSEE.

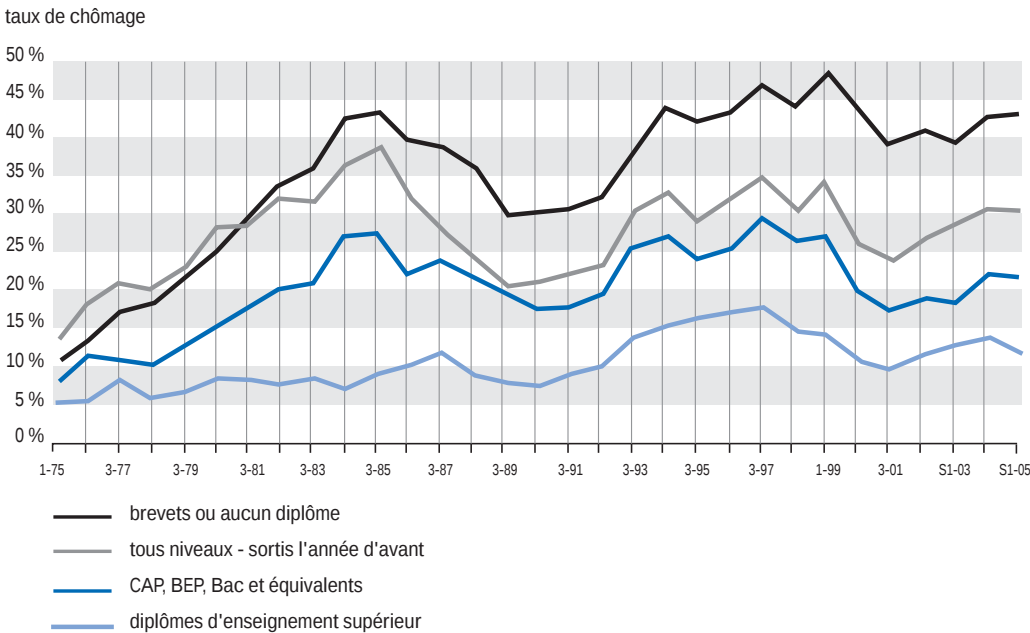
Sources : Publications citées.

[1] Situation professionnelle en 2005 des jeunes sortis de formation initiale depuis environ cinq ans (%) (France métropolitaine)

	Chefs d'entreprise et professions supérieures	Enseignants	Agriculteurs, artisans, commerçants, prof. intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Au chômage	Sans activité d'ordre professionnel	Total
Licence au doctorat, diplômes d'Écoles, en sciences exactes et technologie	50	20	14	3	2	5	6	100
Licence au doctorat, diplômes d'Écoles de lettres, économie, et orientés vers le commerce et les services	32	16	21	10	5	7	9	100
DUT et BTS en sciences exactes et technologie	9	1	59	12	8	6	5	100
DUT et BTS orientés vers les services, diplômes paramédicaux et sociaux	5	0	46	27	10	6	6	100
Total diplômes d'enseignement supérieur	23	10	32	15	7	6	7	100
Baccalauréat, BEP et CAP en sciences exactes, technologie, et orientés vers l'industrie	2	0	16	42	23	11	6	100
Baccalauréat, BEP et CAP de lettres, économie, et orientés vers le commerce et les services	1	0	16	26	29	14	14	100
Total CAP, BEP, baccalauréats et équivalents	2	0	16	33	26	13	10	100
Total diplôme national du brevet et moins	1	0	6	17	28	27	21	100
Ensemble	11	4	21	23	18	12	11	100

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE (moyenne des quatre trimestres).

[2] Taux de chômage de un à quatre ans après la fin des études, en fonction du diplôme le plus élevé déclaré (1975 à 2005) (France métropolitaine)



Sources : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE (premier et deuxième trimestres depuis 2003).

Présentation

La validation des acquis de l'expérience (VAE), généralisée dans le courant du second semestre de 2002, permet à ses candidats d'obtenir intégralement un diplôme ou une partie de celui-ci.

Il existe dans chaque rectorat au moins un centre de validation des acquis ainsi qu'une structure responsable du Dispositif académique de validation des acquis (DAVA). Outre l'information générale du public, les missions des DAVA sont l'accueil, l'accompagnement et le traitement des dossiers de candidatures.

Le nombre de personnes ayant assisté à des séances d'information est de 78 900 en 2006 contre 78 500 en 2005.

Plus de 61 000 dossiers de candidature (+ 5,3 % par rapport à 2005) ont été retirés auprès des services académiques de validation des acquis.

Un accompagnement a été proposé à chaque candidat dans le but de lui fournir une aide méthodologique pour constituer son dossier, ainsi que pour le choix du diplôme et pour préparer l'entretien avec le jury. 24 551 personnes ont effectivement bénéficié de cette aide en 2006, soit une hausse de 20,5 % par rapport à 2005.

En augmentation de 4,4 % par rapport à 2005, le nombre de candidats dont la demande de validation déclarée recevable a été examinée par un jury et ayant obtenu au moins une partie de diplôme (unité) est de 19 565 [1] sur 22 284 candidatures, le nombre de diplômes complets obtenus dépassant les 13 630. Ces candidats sont majoritairement des femmes (61 %) et à 75 % des actifs ayant un emploi (les demandeurs d'emploi en représentant 23 %) [3].

Le BTS est le diplôme le plus recherché par les candidats à la VAE pour l'obtention de diplômes professionnels, suivi par le CAP et la catégorie autres diplômes de l'Éducation nationale qui atteint une part non négligeable avec 10 % des candidats et recouvre surtout la validation du diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), le baccalauréat professionnel étant quasiment à égalité [2]. La tranche d'âge de 30 à 45 ans regroupe plus de 63 % des candidats [4].

Définitions

■ **La validation des acquis de l'expérience (VAE)** inscrite dans l'article L 335-5 du code de l'Éducation se substitue à la validation des acquis professionnels. Elle constitue une voie d'obtention des diplômes au même titre que la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation continue des adultes. Elle concerne tous les diplômes à finalité professionnelle de l'Éducation nationale classés aux niveaux V, IV et III de la nomenclature des niveaux de formation. Sont exclus du champ d'application de la présente circulaire les diplômes nationaux délivrés au nom de l'État par les établissements publics d'enseignement supérieur. Les diplômes à caractère interministériel feront l'objet d'une instruction complémentaire.

La validation des acquis de l'expérience est effectuée au regard de l'ensemble des connaissances, aptitudes et compétences acquises par le candidat dans l'exercice d'activités salariées, non salariées ou bénévoles, en rapport avec le champ du diplôme pour lequel la demande est déposée.

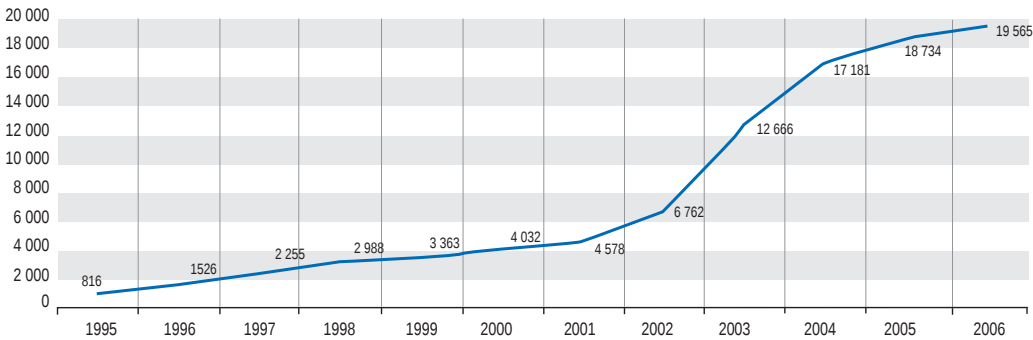
Tous les acquis issus de l'expérience du candidat doivent être pris en compte au titre de la validation, qu'ils relèvent du domaine professionnel ou des domaines généraux du diplôme. Quel que soit son statut (scolaire, apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle continue), une personne en formation ne peut postuler à la validation des acquis de l'expérience en substitution des modalités réglementaires prévues pour sanctionner cette formation.

La demande de validation des acquis de l'expérience relève d'une démarche individuelle telle qu'elle est précisée notamment par les articles L 900-1, L 900-2 et L 900-4-2 du code du Travail.

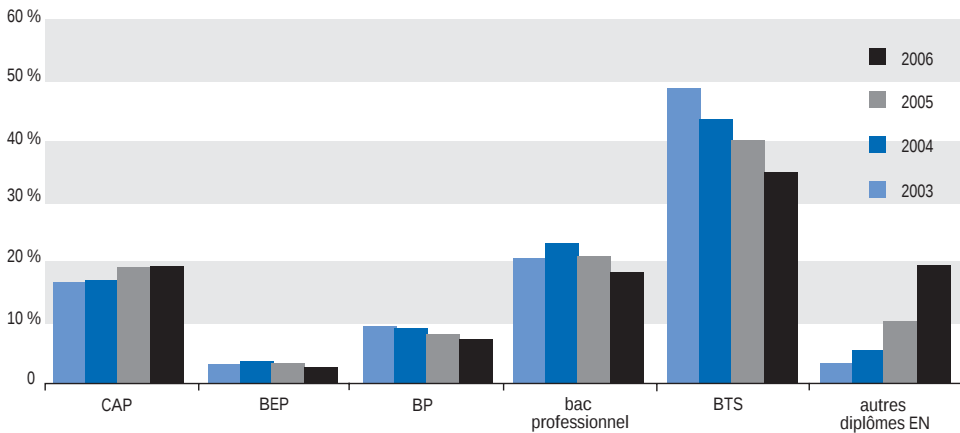
→ Pour en savoir plus

Enquête n° 62, "La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement professionnel et technologique, 2006", DEPP.

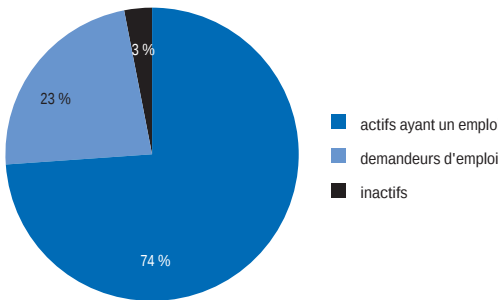
[1] Nombre de candidats à la validation ayant obtenu un diplôme ou des unités constitutives de celui-ci dans l'année (France métropolitaine + DOM)



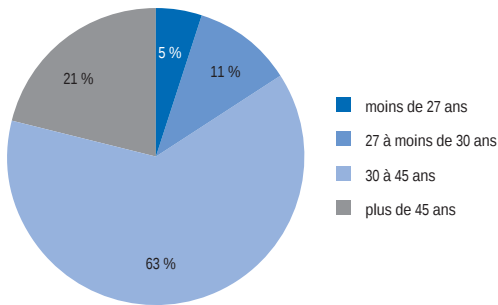
[2] Répartition des candidats à la validation des acquis selon le diplôme désiré



[3] Répartition des candidats à la VAE en 2006 selon leur statut professionnel



[4] Répartition des candidats à la validation des acquis de l'expérience en 2006 par tranche d'âge



Présentation

En 2005, à l'université et au CNAM, 16 092 personnes ont bénéficié d'une validation de leurs acquis, au titre du dispositif de 1985 (VAP) qui permet d'être dispensé du titre requis pour accéder à une formation, ou au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme. 84 établissements d'enseignement supérieur ont mis en œuvre la VAE (contre 81 en 2004 et 74 en 2003) et 3 838 validations ont été délivrées à ce titre (soit une augmentation de 21,3 % par rapport à 2004). Dans 43 % des cas, les diplômes sont octroyés dans leur totalité (40 % en 2004). Aussi, la hausse du nombre des diplômes délivrés dans leur totalité, bien que moins prononcée qu'entre 2003 et 2004, reste soutenue en 2005 (+ 29 % par rapport à 2004). Les validations des acquis délivrées au titre des acquis de l'expérience (VAE) occupent une place croissante au sein du processus de validation : 16 % en 2003, 19 % en 2004 et 24 % en 2005. En revanche, la baisse des validations pour accéder à une formation (VAP) se poursuit depuis 2003 (- 10,5 %). Au total, le nombre global de validations d'acquis accordées dans l'enseignement supérieur continue de diminuer, mais de façon plus modérée (- 4,5 % en 2005, - 4,8 % en 2004 et - 5,2 % en 2003) [1].

Effet du LMD, en 2005 on constate une évolution dans les diplômes demandés. Les masters apparaissent les diplômes les plus recherchés pour la validation décret 1985 comme pour la VAE : ils concernent 28 % des bénéficiaires dans le cadre de la VAP, 21 % dans le cadre de la VAE. La licence classique reste prisée : 24 % des bénéficiaires au titre de la VAP suivent cette formation (28 % en 2004) et 20 % au titre de la VAE (19 % en 2004). La licence professionnelle est également recherchée par 19,6 % des bénéficiaires d'une VAE, plus orientée vers les diplômes professionnels, alors qu'elle ne représente que 10 % des bénéficiaires de la VAP. De même, le DUT est demandé par 12 % des bénéficiaires de VAE contre 7 % [4].

Les formations suivies varient selon l'âge. C'est notamment le cas pour les bénéficiaires de la dispense de diplôme (VAP 1985) : parmi les moins de 30 ans, 27 % préparent une licence classique alors que ce n'est le cas que de 22 % des plus de 30 ans. En revanche, ceux-ci sont plus nombreux à avoir obtenu une dispense pour préparer un master (25 %) [3]. Comme en 2004, les bénéficiaires des deux dispositifs sont en majorité des actifs en emploi (71 %) et plutôt des cadres et professions intermédiaires, mais la proportion des demandeurs d'emploi reste importante parmi les bénéficiaires par rapport à la population active (21 %).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 07.08.

Sources : Enquête n° 67 auprès des responsables de la validation des acquis des Services de formation continue des universités et du CNAM (articles L613-3 à L613-6 du nouveau Code de l'Éducation et sur le dispositif de la VAE (livre IX du Code du Travail).

Définitions

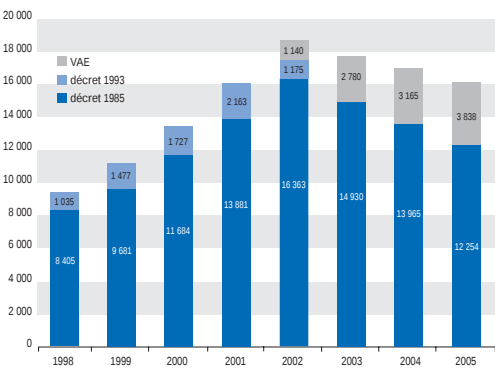
■ **L'enquête 2005** porte sur le dispositif actuel de la validation des acquis professionnels (VAP) prévu par les articles L613-3 à L613-6 du nouveau Code de l'Éducation ainsi que sur le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) créé par la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 et inscrit au Code de l'Éducation et au livre IX du Code du Travail.

■ **Le dispositif réglementaire du décret n° 85-906 du 23 août 1985** autorise la poursuite d'études aux différents niveaux post-baccalauréat. Des dispenses de titres ou de diplômes qui s'appuient sur un ensemble d'acquis personnels et professionnels et toutes les formations suivies par le candidat peuvent ainsi être accordées pour accéder directement à une formation mais sans qu'il y ait délivrance d'unités de valeurs ou de partie de diplôme. Ces dispenses sont accordées par des commissions pédagogiques.

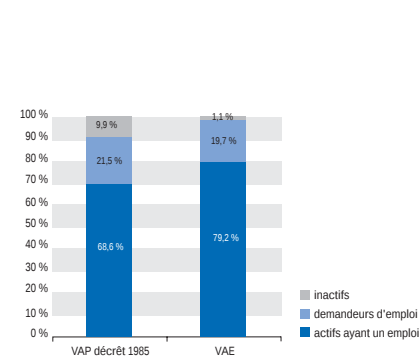
■ **La loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 et le décret n° 53-538 du 27 mars 1993** introduisent la possibilité de prendre en compte les acquis du candidat pour justifier des connaissances et aptitudes exigées pour l'obtention d'un diplôme. Ils permettent de dispenser par la VAP, d'une partie des épreuves conduisant à la délivrance du diplôme postulé (tous titres et diplômes nationaux de l'enseignement supérieur). Une activité professionnelle (d'au moins cinq ans) en rapport avec l'objet de la demande est requise.

■ **Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002** institue un droit individuel, ouvert à tous, à l'obtention de tout ou partie de diplôme ou certification par la seule VAE sans passer par la formation, les textes faisant de la VAE un nouveau mode d'accès à la certification au même titre que la formation initiale, l'apprentissage ou la formation continue. Toutes les certifications (diplômes, titres, certificats) à visée professionnelle, peuvent ainsi être délivrées par l'État, les branches professionnelles ou des organismes privés et doivent obligatoirement avoir été recensées dans un Répertoire (RNCP). La Commission nationale de la certification (CNCP) a pour mission de constituer et d'actualiser ce répertoire et d'en assurer la cohérence. Toute l'expérience peut être prise en compte, qu'elle ait été acquise dans le cadre d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, dès lors que l'expérience professionnelle (d'au moins trois ans) est en relation avec le diplôme visé. Un jury de validation peut, accorder la totalité de la certification, ou, à défaut des validations partielles, ou, se prononcer sur le parcours restant à accomplir pour la totalité de la validation.

[1] Évolution de la validation des acquis



[2] Répartition des bénéficiaires de la VAE selon leur situation vis-à-vis de l'emploi en 2005



[3] Répartition des bénéficiaires entre les différentes formations ou diplômes accordés selon l'âge en 2005 (%)

	Décret 1985			VAE		
	Moins de 30 ans	30-45 ans	46 ans et plus	Moins de 30 ans	30-45 ans	46 ans et plus
DEUG	15,4	5,9	3,4	0,3	0,8	1,9
DUT - DEUST-DNTS	10,0	6,0	5,2	14,2	12,5	13,0
Licence	26,7	21,9	22,3	18,6	19,1	21,9
Licence professionnelle	7,7	9,6	10,7	30,5	20,5	13,0
Licence IUP	2,0	1,9	1,2	1,5	1,7	1,2
Maîtrise	6,7	7,9	8,0	2,5	3,8	7,5
MST-MIAGE-MSG	1,6	1,5	0,9	1,8	1,7	1,2
Maîtrise IUP	0,7	1,0	0,5	1,3	1,4	1,1
Diplômes d'ingénieurs	0,1	0,2	0,2	0,5	0,7	0,4
DESS- DEA	7,0	13,4	12,7	11,2	17,0	9,3
Master	18,3	24,0	26,7	16,5	19,6	28,4
Autres diplômes et titres inscrits au RNCP	3,7	6,9	8,2	1,0	1,2	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part relative dans le dispositif	31,6	54,7	13,7	11,7	66,6	21,7

Remarque - Toutes les universités n'ont pas été en mesure de répondre sur l'âge des candidats dans les différentes formations ou diplômes : les résultats établis sur la base des répondants donnent des ordres de grandeur.

[4] Répartition des bénéficiaires entre les différentes formations ou diplômes accordés selon l'âge en 2005 (%)

	Décret 1985	VAE
DEUG	7,5	1,4
DUT-DEUST-DNTS	6,9	12,1
Licence	24,2	19,9
Licence professionnelle	9,7	19,6
Licence IUP	1,6	1,4
Maîtrise	7,3	4,1
MST-MIAGE-MSG	1,3	3,1
Maîtrise IUP	0,8	1,4
Diplômes d'ingénieurs	0,2	0,5
DESS-DEA	9,7	14,0
Master	27,9	21,4
Autres diplômes et titres inscrits au RNCP	2,9	1,1
Total	100,0	100,0

Remarques - Dans ce tableau, les universités de Rennes II, Toulouse II, et Paris VIII ne sont pas incluses car elles n'ont pu fournir une ventilation des diplômes accordés. Pour la VAE, la ventilation est hors CNAM.

Présentation

Les informations présentées ont été recueillies en mai 2006 dans le cadre du cycle d'évaluations bilans mis en place par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) en fin d'école. Cette année, l'évaluation permet d'apprécier le degré de maîtrise élèves au regard des objectifs d'histoire, de géographie et d'éducation civique définis à la fin de l'école. Elle porte sur les attendus du programme et notamment sur les capacités à mobiliser les connaissances mémorisées (repères temporels, spatiaux...) et la maîtrise des compétences de traitement de l'information (compréhension, interprétation, analyse de documents...).

28 % des élèves (groupes 4 et 5) ont des performances qui permettent de considérer qu'ils ont les acquis attendus du programme en fin d'école. Ils sont capables de mobiliser leurs connaissances et leurs compétences pour interpréter et mettre en relation des documents divers (textes, cartes, schémas, tableaux à double entrée...), de faire des inférences et de dégager une synthèse de ces documents. Ils manient les concepts attendus en fin d'école dans ces disciplines.

À l'opposé, 15 % (groupes 0 et 1) des élèves ne maîtrisent pas les compétences attendues en fin d'école. Ils ont quelques connaissances en histoire et ils répondent ponctuellement à quelques questions. Ils sont capables d'utiliser des supports visuels connus d'eux mais sont en très grande difficulté dans les tâches de traitement de plusieurs sources d'information. Parmi eux, 3 % se situent dans le groupe 0. On peut faire l'hypothèse qu'ils sont en difficulté dans toutes les disciplines de l'école.

Entre ces deux situations extrêmes, 30 % (groupe 3) des élèves maîtrisent imparfaitement les compétences attendues en fin d'école. Ils sont capables de manier des documents simples (textes courts, cartes et schémas) mais ne parviennent pas à effectuer des inférences, ou à interpréter des documents. Leur compréhension des concepts spécifiques à l'histoire, à la géographie et à l'éducation civique est fragile, mais offre un appui aux futurs apprentissages du collège. 27 % (groupe 2) des élèves ont des compétences et des connaissances limitées dans ces disciplines. Ils sont capables de reconnaître ou de décrire des personnages, des paysages ou des images et de mettre en relation terme à terme deux informations. Ils ont beaucoup de difficultés à utiliser et à mobiliser et à mettre en lien leurs connaissances parcellaires.

Les performances des élèves sont très différenciées selon le type d'établissement qu'ils fréquentent. On constate que les élèves en difficulté (groupes 0 et 1) constituent près du tiers des élèves en ZEP (29,1 %), contre 14,4 % dans les établissements publics hors ZEP, et seulement 6,8 % dans le privé.

Définitions

■ **Le cadre de l'enquête.** Depuis l'année 2003, la DEPP a mis en place un dispositif d'évaluations bilans destiné à répondre à un objectif très général : confronter, sur la base d'un constat scientifique, les résultats du fonctionnement pédagogique du système éducatif aux objectifs qui lui sont assignés et contribuer ainsi au pilotage de la politique pédagogique en fournissant des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution des compétences des élèves dans des domaines essentiels.

■ **Les situations d'évaluation.** Elles sont déclinées en deux parties testant la mobilisation des connaissances mémorisées d'une part, et les compétences de traitement de l'information d'autre part.

■ **L'échelle de performance.** Elle a été élaborée en utilisant le modèle statistique de réponse à l'item (MRI). Le score moyen de performances en histoire géographie et éducation civique, correspondant à la performance moyenne des élèves de l'échantillon, a été fixé par construction à 250 et l'écart type à 50.

Sur la base de différentes évaluations internationales et de la première évaluation bilan 2003 (maîtrise du langage et de la langue française), la partie la plus basse de l'échelle est constituée des scores obtenus par les 15 % d'élèves ayant les résultats les plus faibles. À l'opposé, la partie supérieure, constituée des scores les plus élevés, rassemble 10 % des élèves. Entre les deux, l'échelle est scindée en trois parties d'amplitude de scores égale correspondant à trois groupes intermédiaires.

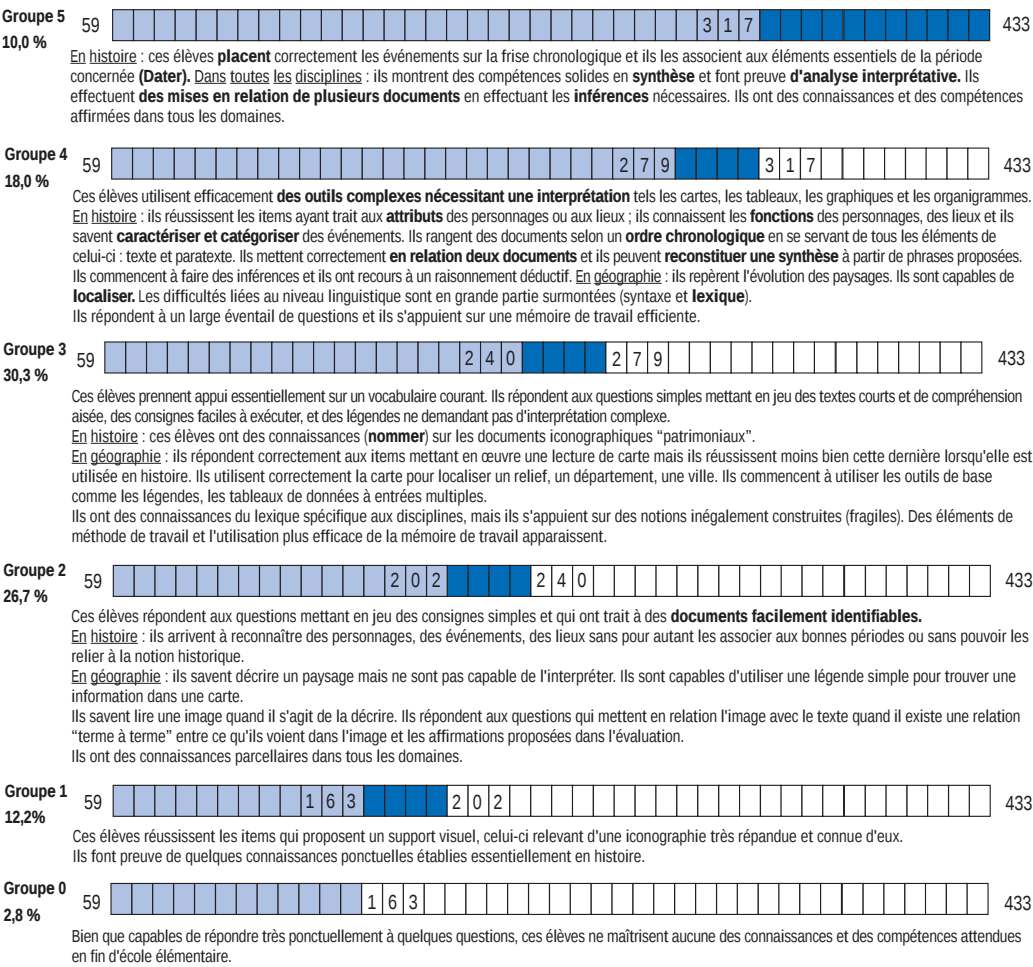
■ **L'échantillon.** Pour répondre aux finalités du dispositif, un échantillon d'environ 7 700 élèves, représentatif au niveau national des écoles, a été constitué (écoles publiques et privées sous contrat de France métropolitaine).

■ **Comparaison.** Étant donné que les compétences évaluées en fin d'école et en fin de collège sont différentes et qu'aucun élément commun ne permet de rapprocher les deux évaluations, il n'est pas légitime de comparer cette échelle avec celle du collège.

→ Pour en savoir plus

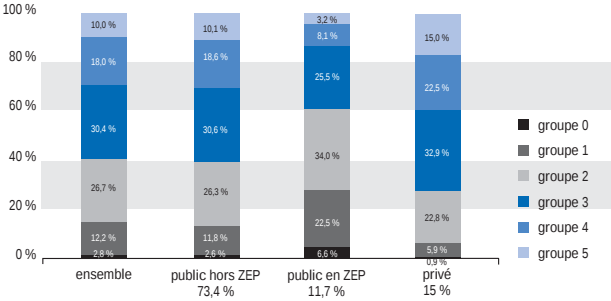
Sources : Enquête Évaluation bilan en fin d'école, DEPP, juin 2006.

[1] Répartition des élèves selon l'échelle de performances en histoire, géographie et éducation civique en fin d'école (juin 2006) (France métropolitaine, Public et Privé sous contrat)



Lecture - La barre horizontale symbolise l'étendue croissante de la maîtrise des compétences du groupe 0 au groupe 5. Les élèves du groupe 3 représentent 30,3% des élèves. Ils sont capables de réaliser les tâches du niveau des groupes 0, 1et 2. Ils ont une probabilité faible de réussir les tâches spécifiques aux groupes 4 et 5. L'élève le plus faible du groupe 3 a un score de 240, et le score du plus fort est 279.

[2] Répartition de la population sur l'échelle de performances en fonction du type d'établissement fréquenté (France métropolitaine, Public et Privé sous contrat)



Présentation

Les informations présentées ont été recueillies en mai 2006 dans le cadre du cycle d'évaluations bilans mis en place par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à la fin du collège. La quatrième évaluation de ce cycle permet d'apprécier la maîtrise des connaissances et des compétences en histoire, géographie et éducation civique des élèves en fin de collège au regard des exigences affichées dans les programmes.

25 % des élèves (groupes 4 et 5) attestent de connaissances solides auxquelles ils donnent du sens. Ils utilisent un vocabulaire précis relatif à des concepts difficiles de la discipline. Ils maîtrisent les compétences nécessaires à l'interprétation, notamment celles faisant appel à l'argumentation, et passent aisément d'un langage à un autre (une carte à un texte, un croquis...). Parmi ces élèves, 10 % (groupe 5) se démarquent en faisant preuve de qualités rédactionnelles abouties.

À l'opposé, 15 % des élèves (groupes 0 et 1) éprouvent des difficultés. Ils sont capables de prélever certaines informations très explicites sur des supports simples, mais leurs connaissances sont restreintes. Leur difficultés dans la maîtrise de la langue semblent faire obstacle à leur apprentissage. Parmi eux, 2 % sont en très grande difficulté. Ils répondent à quelques questions ponctuelles mais ne maîtrisent aucune compétence attendue.

Entre ces deux extrêmes, les élèves du groupe 2 ont acquis la lecture documentaire sur tous les types de supports leur permettant de réactiver des connaissances et de réussir certaines compétences simples (notamment organiser l'information). Ils ne sont pas capables d'effectuer des tâches complexes et ne passent pas le cap de la conceptualisation. Les élèves du groupe 3 (30 %) savent réaliser des cartes et des croquis à l'aide d'outils simples et possèdent un vocabulaire disciplinaire précis et plus vaste. Ils commencent à donner du sens à leurs savoirs et maîtrisent quelques composantes de la compétence "Interpréter" (mises en relation de supports différents, perception et de points de vue, explication de situations). Leurs connaissances des repères sont élargies à celles attendues au diplôme national du brevet.

Les élèves obtiennent des résultats bien différents selon le type d'établissement qu'ils fréquentent, sans doute en liaison avec la composition sociale des collèges. Les élèves scolarisés dans le secteur privé obtiennent les meilleurs résultats, suivis par les élèves du public hors ZEP, puis des collégiens de l'éducation prioritaire. Ces derniers sont surreprésentés dans les groupes faibles, près du quart étant dans les groupes 0 ou 1, tandis que les élèves du privé sont plus nombreux que l'ensemble à avoir des compétences de haut niveau, près de 35 % faisant partie des groupes 4 et 5.

Définitions

■ **Le cadre de l'enquête.** Depuis l'année 2003, la DEPP a mis en place un dispositif d'évaluations bilans destiné à répondre à un objectif très général : confronter, sur la base d'un constat scientifique, les résultats du fonctionnement pédagogique du système éducatif aux objectifs qui lui sont assignés et contribuer ainsi au pilotage de la politique pédagogique en fournissant des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution des compétences des élèves dans des domaines essentiels.

■ **Les situations d'évaluation.** Chaque situation se réfère à l'une des trois compétences évaluées (identifier, traiter l'information et interpréter), chacune étant définie par plusieurs objectifs spécifiques.

■ **Le format des questions.** La grande majorité des questions posées sont au format QCM et 9 % sont des questions ouvertes.

■ **L'échelle de performance.** Elle a été élaborée en utilisant le modèle statistique de réponse à l'item (MRI). Le score moyen, correspondant à la performance moyenne des élèves de l'échantillon, a été fixé par construction à 250 et l'écart type à 50. Sur la base de différentes évaluations internationales et des évaluations bilans précédentes (compétences générales et langues vivantes), la partie la plus basse de l'échelle est constituée des scores obtenus par les 15 % d'élèves ayant les résultats les plus faibles. À l'opposé, la partie supérieure, constituée des scores les plus élevés, rassemble 10 % des élèves. Entre les deux, l'échelle est scindée en trois parties d'amplitude de scores égale correspondant à trois groupes intermédiaires.

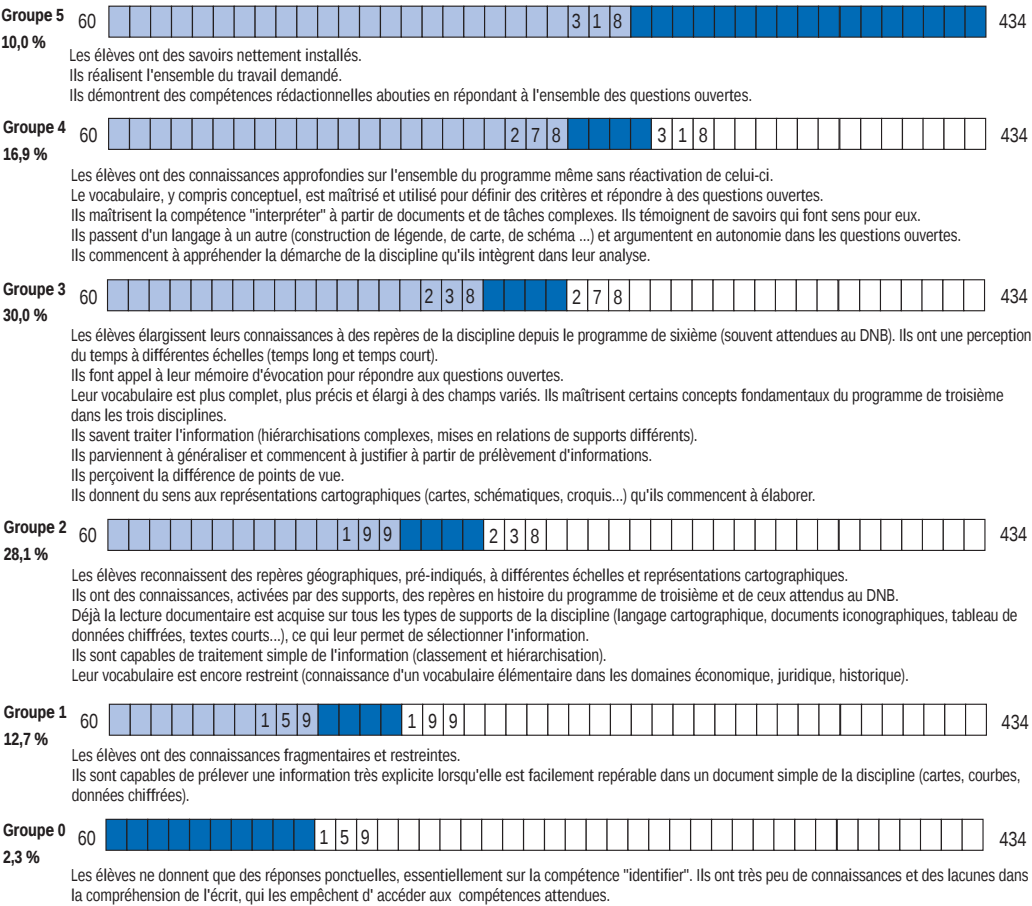
■ **L'échantillon.** Pour répondre aux finalités du dispositif, un échantillon de 5 856 élèves, représentatif au niveau national des collèges et des élèves inscrits en troisième, a été constitué (collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine).

■ **Comparaison.** Étant donné que les compétences évaluées en fin d'école et en fin de collège sont différentes et qu'aucun élément commun ne permet de rapprocher les deux évaluations, il n'est pas légitime de comparer cette échelle avec celle de l'école élémentaire.

→ Pour en savoir plus

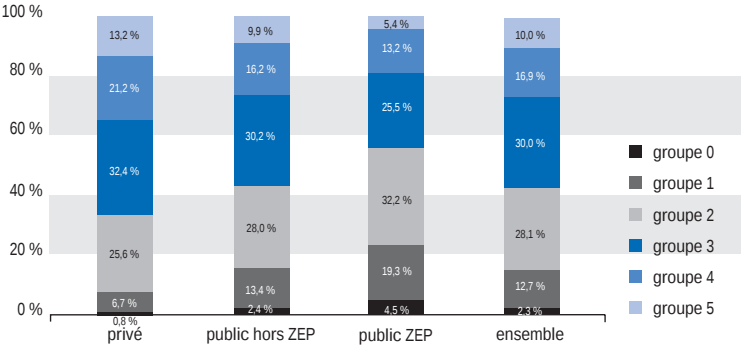
Sources : Enquête Évaluation bilan en fin de collège, DEPP, juin 2006.

[1] Répartition des élèves selon l'échelle de performances en histoire, géographie et éducation civique en fin de collège (juin 2006) (France métropolitaine, Public et Privé sous contrat)



Lecture - Les élèves du groupe 3 représentent 30 % des élèves. L'élève le plus faible de ce groupe a un score de 238 points et le score du plus fort est de 278 points. Les élèves de ce groupe sont capables aussi de réaliser les tâches du niveau des groupes 0, 1 et 2 (partie grisée) mais ils ont des probabilités faibles de réussir les tâches des groupes 4 et 5.

[2] Répartition de la population sur l'échelle de performances en fonction du type d'établissement fréquenté (France métropolitaine, Public et Privé sous contrat)



Présentation

Les gouvernements européens se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances.

Les questions prioritaires dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle sont l'objet d'objectifs chiffrés, au nombre de cinq : généralisation du second cycle de l'enseignement secondaire, réduction des sorties précoces, développement de la "formation" des adultes, amélioration des compétences de base en lecture, et augmentation des flux de diplômés de sciences et de technologie.

Pour que les jeunes générations disposent d'un bagage scolaire à la hauteur d'une économie de la connaissance, la cible pour 2010 est d'atteindre 85 % de "réussite" du second cycle de l'enseignement secondaire, sur l'ensemble de l'Union européenne, pour 78 % en 2006 (82 % en France). Les progrès attendus sont donc de 7 points en quatre ans, après 1 point de mieux depuis 2000.

Les capacités scientifiques sont cruciales et sont évaluées par un développement des flux de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologie, qui a été atteint en 2003. Symétriquement, éviter les échecs personnels est important pour garantir harmonie et cohésion à la société. En premier lieu, une baisse de 20 % de la proportion de jeunes ne possédant pas les bases de la lecture est espérée en 2010. En second lieu, la proportion de sortants précoces devrait passer sous le seuil de 10 % en 2010 sur l'ensemble de l'Union. En 2006, 15 % des jeunes de l'Union étaient sortants précoces (13 % en France). Les progrès à venir (- 5 points en quatre ans) devraient être plus rapides que ceux enregistrés depuis 2000 (- 3 points en six ans). Les différences de "niveau d'étude" entre pays sont anciennes, en général, et les pays où les plus faibles proportions de jeunes terminent leurs études sans un bagage suffisant sont ceux où leurs parents avaient déjà massivement accès au second cycle de l'enseignement secondaire.

Pour que la population enrichisse et actualise ses connaissances à tous âges, l'objectif est de porter à 12,5 % d'ici 2010 la proportion d'adultes qui ont suivi un cours ou une formation au cours du mois, soit d'augmenter de plus d'un quart la participation actuelle des adultes. Plus de 20 % des adultes bénéficient d'études et de formations dans les pays scandinaves et en Grande-Bretagne, alors que la situation française est plutôt médiocre (7,5 %).

Définitions

■ **Champ.** Union européenne.

■ **La généralisation de l'enseignement secondaire** est évaluée par le pourcentage des jeunes âgés de 20 à 24 ans ayant terminé avec succès le second cycle de l'enseignement secondaire (poste 3 de la classification internationale type de l'éducation). En France, c'est le pourcentage de jeunes de 20-24 ans diplômés au moins d'un CAP, BEP ou baccalauréat (source : enquête communautaire sur les forces de travail).

■ **Le développement des flux de diplômés de sciences et technologie** est évalué à partir du nombre de diplômes d'enseignement supérieur délivrés dans les spécialités scientifiques et technologiques (sources : statistiques scolaires – ces statistiques peuvent être entachées de doubles comptes). L'indicateur [5] du tableau rapporte le flux de diplômés 2004 à l'effectif d'une classe d'âge.

■ **Les compétences "de base" en lecture** permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante (niveaux 0 et 1 aux tests de PISA) (source : tests de littéracie du programme international pour l'évaluation des élèves [PISA], soumis à des enfants de 15 ans).

■ **Les jeunes sortants précoces** sont âgés de 18 à 24 ans, ont arrêté en premier cycle de l'enseignement secondaire ou en deçà ou, surtout, n'ont pas "réussi" le second cycle, soit parce qu'ils ont abandonné avant sa dernière année, soit parce qu'ils ont échoué au diplôme. En France, ce sont les jeunes de 18 à 24 ans (dénominateur) qui ne poursuivent pas d'études ni de formation et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé (numérateur) (source : enquête communautaire sur les forces de travail).

■ **La participation des adultes à un cours ou à une formation** est estimée à partir des poursuites d'études dans les établissements courants d'enseignement (lycées, centres de formation d'apprentis, universités...), ou en dehors de ces établissements (mairies, entreprises...). Cet indicateur porte sur les personnes âgées de 25 à 64 ans (source : enquête communautaire sur les forces de travail).

→ Pour en savoir plus

Publications

– "Progress towards the Lisbon objectives in education and training", rapports 2005 et 2006 (2007 à paraître).

Sources : http://ec.europa.eu/education/policies/2010/objectives_en.html#measuring

[1] Les cinq critères de référence chiffrés de Lisbonne (Union européenne)

	Réussite du secondaire (2006) [1]	Sorties précoces (2006) [2]	Formation des adultes (2006)[3]	Faibles compétences en lecture (2003) [4]	Diplômés de sciences et technologies (2003-2004) [5]
Allemagne	72	14	7,5	22	9
Autriche	86	10	13,1	21	9
Belgique	82	13	7,5	18	11
Bulgarie	81	18	1,3		9
Chypre	84	16	7,1		4
Danemark	77	11	29,2	17	14
Espagne	62	30	10,4	21	13
Estonie	82	13	6,5		9
Finlande	85	8	23,1	6	
France	82	13	7,5	18	
Grèce	81	16	1,9	25	8
Hongrie	83	12	3,8	21	5
Irlande	85	12	7,5	11	23
Italie	76	21	6,1	24	10
Lettonie	81	19	6,9	18	9
Lituanie	88	10	4,9		18
Luxembourg	69	17	8,2	23	
Malte	50	42	5,5		
Pays-Bas	75	13	15,6	11	8
Pologne	92	6	4,7	17	9
Portugal	50	39	3,8	22	11
République tchèque	92	6	5,6	19	7
Roumanie	77	19	1,3		10
Royaume-Uni	79	13	26,6		18
Slovaquie	92	6	4,3	25	9
Slovénie	89	5	15,0		9
Suède	87	12	32,1 (1)	13	16
EU27	78	15	9,6	20	12
Cible 2010	85	10	12,5	16	
Situation en 2000	77	18	7,1	19	

(1) Valeur 2005.

Source : Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail ([1], [2] et [3]) et des statistiques scolaires [5] ; PISA, enquête 2003 [4]. Les données 2006 sont provisoires.

Remarques :

Certains indicateurs de ce tableau ne sont pas immédiatement comparables aux précédents, portant à présent sur l'ensemble de l'année (moyennes annuelles) au lieu d'un seul trimestre (indicateurs [1] et [3]).

L'enquête communautaire sur les forces de travail exploitée par Eurostat est la réunion de données comparables provenant d'enquêtes effectuées par les États-membres de l'Union Européenne ; en France, c'est l'enquête Emploi de l'INSEE, avec un périmètre un peu particulier.

Voir rubrique "Définitions" ci-contre.

